

L'info



2021
SEPTEMBRE



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE

Section France

n°42



**LA CONFÉRENCE SUR
L'AVENIR DE L'EUROPE.**

(PAGE 22)



Bulletin de liaison de la Section France de l'AIACE

SOMMAIRE

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Jacques Babot
Marie-Claude Blin
Dominique Deshayes
Yves Gazzo
Jean-Guy Giraud
René Guth
Anne Harris
Valentin Ledroit
Ambroise Perrin
Anne Ropers
Brigitte Soudier
Michèle Thozet
Jacques Vonthron
Franco Zampogna

EDITEUR RESPONSABLE

René Guth

REDACTION

Michèle Thozet
Jacques Vonthron

RELECTURE

Anne Ropers

SECRETARIAT

Guénolée LEGROS

La revue semestrielle de l'info est publiée par l'Association Internationale des Anciens de l'Union Européenne, section France, à destination de ses adhérents. Les avis exprimés dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous les remercions pour leur contribution.

DESIGN & REPRODUCTION

OIB

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

Contact:
AIACE-France
12 avenue d'Eylau, 75116 Paris
Tél. 01 47 55 82 29
✉ aiace.france@wanadoo.fr
Site web www.aiace-fr.eu

Editorial

Le mot du Président 3

La vie de l'AIACE-France

Compte rendu de l'AG AIACE France 2 juillet 2021 4
Le mot de la Présidente de l'AIACE Internationale 6
Partir l'esprit tranquille - La trousse de voyage 7
Enquête AIACE France 8
Point sur la Vaccination COVID 19 11
Les sites internet de l'AIACE 15

La vie dans nos régions

Interview 2 bénévoles en région PACA 16
Interview 2 bénévoles en région Île-de-France 18

La vie de l'AIACE Internationale

La trilogie virtuelle de l'AIACE Internationale 20

L'Europe

Quand les Européens entrent en conférence 22
Paul Collowald : de la CECA au Brexit 26
La Médiatrice européenne 28

Nos membres écrivent

« UNSPOKEN » de Anne Harris 30
« LE CAR » de Yves Gazzo 32

In Memoriam

FRANCOIS JANVIER 34



EDITORIAL

LE MOT DU PRÉSIDENT

René Guth
Président

Le nouveau Président de l'AIACE France (depuis la réunion du Comité du 1er avril 2021) René Guth (Bas-Rhin, Grand-Est) signe son 1er éditorial. Il y évoque les premières réalisations de son équipe et aussi ses espoirs pour le futur.

Chères collègues, chers collègues

La saison des Assemblées générales virtuelles à grand renfort de technologie se termine. Vous pourrez lire dans ce numéro les bonnes feuilles afférentes à la nôtre et à celle de l'AIACE Internationale enrichies d'informations utiles glanées lors du CA de l'International et de la rencontre avec les administrations des Institutions. Documentation plutôt technique, mais qu'il me semble utile de partager avec le plus grand nombre.

Le printemps, saison propice aux migrations, amène avec lui son lot de nouvelles équipes à la tête de nos associations ; ce qui me vaut l'honneur de mon premier éditorial dans l'INFO aiace !

Celles et ceux qui me connaissent déjà savent que je goûte peu les envolées lyriques auxquelles je préfère les arguments de fond plus à même de servir une association de soutien et de service à ses affiliés. Question de style. J'espère qu'il ne vous ennuiera pas !

Succéder à Anne Harris et à Dominique Deshayes n'est pas un exercice aisé tant elles ont fixé haute la barre. Pour rester à niveau, je sais compter sur le dévouement et le professionnalisme de notre équipe qui continuera à piloter le navire AIACE-France. Vaisseau naviguant au travers de coups de tabac qui s'appellent « campagne vaccinale », « codes QR », « dépistage », « reconnaissance du RCAM » pour me limiter aux dossiers les plus importants qui nous occupent pleinement depuis le début de l'année. Nous aurons encore l'occasion d'en reparler dans les mois à venir.

Face à ces enjeux nous pouvons compter sur le soutien de l'International mais aussi nous appuyer sur la santé financière renforcée de notre section tout comme sur ses 1400 membres, en augmentation de plus de 150 nouveaux adhérents au cours du premier semestre. Ensemble nous serons plus forts. Ceci me

donne l'occasion de renouveler l'appel à rejoindre les rangs des bénévoles qui sont vos relais sur le terrain et contacts de proximité.

Ce numéro 42, concocté par une équipe rédactionnelle renouvelée dont je salue la prouesse, vous informera également sur le résultat de l'enquête menée ce printemps sur vos attentes relatives aux actions de notre association. Je tiens à remercier chaleureusement les plus de 260 répondants. Ce score représente déjà un premier encouragement lorsque l'on sait que le seuil de représentativité de ce type de sondage s'établit à 10% du groupe ciblé.

Je finirai mon premier édito en vous livrant un petit scoop : rendez-vous en présentiel au printemps 2022 à Toulouse pour notre prochaine Assemblée Générale et à Loutraki en mai aux Assises de l'AIACE Internationale. Après cette période estivale, Bonne Reprise à tous toujours dans le respect pour vous et vos proches des meilleures conditions sanitaires.

Nouveau Bureau de l'AIACE France

Président : René GUTH

Vice-président : Marie-Claude BLIN

Secrétaire général : Jacques BABOT

Secrétaire général adjoint : Jean-Pierre PÉTILLON

Trésorier : Bernard LOESEL

Trésorière adjointe : Danièle TRICOT

Comité de l'AIACE France

René GUTH, Marie-Claude BLIN, Jacques BABOT, Jean-Pierre PÉTILLON, Bernard LOESEL, Danièle TRICOT, Anne HARRIS et Dominique DESHAYES (anciennes Présidentes), Ambroise PERRIN, Anne ROPERS, Michèle THOZET, Jacques VONTHRON.

Secrétariat AIACE France

Guénolée LEGROS

LA VIE DE L'AIACE FRANCE



COMPTE RENDU DE L'AG AIACE FRANCE 2 JUILLET 2021

René Guth
Président

L'Assemblée Générale de l'AIACE France s'est tenue le 2 juillet 2021. Le compte rendu succinct que notre Président René Guth (Bas Rhin-Grand Est), repris ci-dessous, a été diffusé à tous les membres le 28 juillet, par l'info n°34. En page 6, nous reprenons une présentation succincte par la nouvelle Présidente de l'AIACE Internationale, Dominique Deshayes, du programme de travail de son équipe pour la période 2021-2024.

L'Assemblée générale de l'AIACE France s'est tenue pour la première fois en vidéo-conférence le 2 juillet 2021.

Nos secrétaires généraux ont « pris l'antenne » à partir de 9h00 et les membres du comité à partir de 9h30 afin de de vous accueillir et de régler avec vous les éventuels problèmes techniques.

Expérience concluante. Nous sommes désormais en mesure de manier les outils de visio-conférence que nous utilisons, si bien que nous n'avons eu à déplorer que quelques menus problèmes de connexion faible débit chez certains. Le présentiel conserve toutefois notre faveur, bien que nous imaginions déjà la prochaine Assemblée générale cumulant les deux modes de représentation au profit d'une plus grande participation.

Sur 88 inscrits, nous avons eu 58 connexions et plus de 67 pouvoirs. Score tout à fait honorable pour une première et pas très éloigné de la fréquentation habituelle.

A 10h00 précise, notre nouveau Président, René GUTH dont c'était le « baptême du feu », a ouvert l'Assemblée générale en demandant si les membres connectés ou représentés acceptaient la **Résolution numéro UNE**, à savoir la tenue de cette AG en visio-conférence (exigence réglementaire française). Résolution adoptée à l'unanimité.

Avant de passer à la partie formelle, l'invitée d'honneur, Dominique DESHAYES, Présidente de l'AIACE-Internationale et ancienne Présidente de l'AIACE-France a pris la parole mais elle a malheureusement rapidement disparu de nos écrans en raison d'un problème de connexion sur son lieu de résidence. Elle n'a pas été en mesure de nous exposer son programme de travail à l'AIACE-Internationale pas plus que de développer son rapport d'activité 2019-2020 au sein de l'AIACE-France. Le président de séance y a suppléé au pied levé. Avec ses excuses, elle nous a envoyé le texte de son intervention qui porte sur son programme de travail à l'AIACE-Internationale. Vous le trouverez reproduit dans le numéro d'INFO 42.

AG de l'AIACE France

2 Juillet 2021



Solidarité

Plus que jamais !

Ouverture à 10h00

René GUTH a fait adopter le projet d'ordre du jour de notre AG avant de mettre aux voix, pour approbation, le compte-rendu de l'AG virtuelle qui s'est tenue en 2020.

Il a ensuite donné la parole à Bernard Loesel notre trésorier qui a exposé les comptes de gestion 2019-2020 qui étaient présentés aux participants en copie à l'écran. Le compte de gestion dégage un excédent de 20 620 €. Bernard a ensuite répondu aux questions qui lui ont été posées par les participants. Les commissaires aux comptes ont fait leur rapport et ont surtout mentionné que les comptes étaient sincères, sains et à l'équilibre.

Danièle TRICOT, trésorière-adjointe a présenté le budget 2021 et a répondu aux questions posées.

L'AG s'est poursuivie par la présentation d'une vidéo préparée par Martine PLATEAU de l'AIACE-Internationale sur TEAMS after EC qui remplace désormais le programme Yammer after EC. Vous êtes chaleureusement encouragés à vous saisir de ce medium de communication propriétaire exclusivement réservé à échanger entre anciens membres des Institutions.

Après une nouvelle série de questions/réponses, René GUTH a présenté les résolutions suivantes, à savoir :

Résolution numéro DEUX : quitus aux membres du Comité pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice clos au 31 octobre 2020,

Résolution numéro TROIS : affectation du résultat positif de l'exercice clos, soit 20 620 € au poste report à nouveau qui de ce fait disparaît.

Résolution numéro QUATRE : adoption du budget prévisionnel 2020-2021

Résolution numéro CINQ : accomplissement des formalités légales.

Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Cette AG a été enregistrée. L'enregistrement sera intégré au site de l'AIACE-France (sauf problèmes techniques de dernière minute).

Après quelques échanges avec les participants, René GUTH a clos sa première Assemblée Générale vers 12h30 en remerciant les membres pour leur participation et leur a d'ores et déjà donné rendez-vous au printemps 2022, de nouveau en présentiel.



PROGRAMME DE TRAVAIL 2021-2024

Dominique DESHAYES
PRÉSIDENTE de l'AIACE Internationale

Dès mon élection comme Présidente de l'AIACE Internationale, j'ai tenu à présenter les grandes lignes du programme de travail des 3 années du mandat. Il s'agit du programme d'une équipe, dont voici les points saillants.

Il conviendra tout au long de ce mandat de renforcer un dialogue serein des sections avec l'Internationale et des sections entre elles.

A cet égard, il est bon de réaffirmer que toutes les sections ont la même représentativité, quel que soit le nombre de leurs adhérents...même si leurs problèmes peuvent être différents.

Bien évidemment, nos activités de core business resteront prépondérantes, qu'il s'agisse du **RCAM**, avec la révision des dispositions générales d'exécution qui datent de 2007 et la révision des plafonds et de la **Méthode** pour laquelle il faudra se préparer aux attaques de la part des Etats membres (à cet effet un groupe de travail composé de vrais spécialistes sera constitué au sein de l'AIACE).

Il conviendra d'accélérer au plus vite la reconnaissance du RCAM par les systèmes nationaux, la France devant être prioritaire dans ce domaine.

Les **actions sociales** gardent leur place essentielle en utilisant au mieux les échanges d'expérience en vue de mettre en place des bonnes pratiques. Un Manuel pour les familles reprenant un tronc commun + addendum par pays pourrait être envisagé afin notamment d'éviter un travail inutile pour les bénévoles que nous sommes.

L'AIACE se devra de contribuer aux initiatives européennes, études et consultations diverses lancées dans le cadre d'initiatives d'intérêt européen, notamment la **Conférence** sur l'avenir de l'Europe, Mouvement européen et autres plateformes.

En matière de **communication**, il est envisagé à très court terme la refonte du site WEB permettant en outre des correspondances entre Site INT et sites nationaux. Un séminaire des chargés de communication sera organisé rapidement ainsi qu'un séminaire des trésoriers des sections.

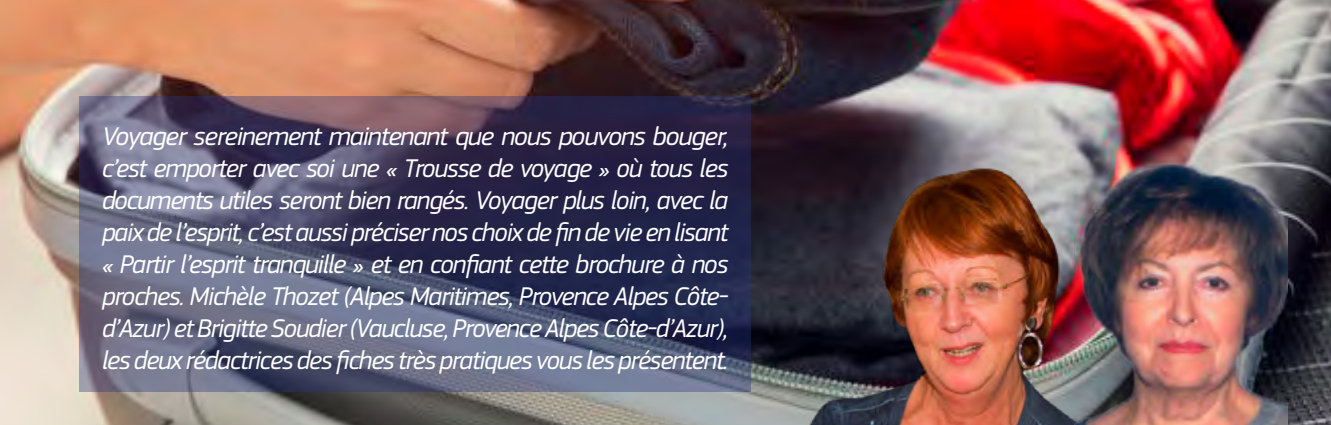
Les sections seront encouragées à diffuser systématiquement les informations provenant de l'Internationale.

L'AIACE devra être plus **visible** dans les autres Institutions que la seule Commission.

Il faudra trouver des moyens pour mieux connaître nos **adhérents** et mieux découvrir, voire utiliser leurs «talents».

Nous devons rétablir des relations constructives avec les **Organisations syndicales et professionnelles** et la représentation du personnel, notamment dans les comités (CGAM en particulier). Il est envisagé d'organiser une table ronde sur le régime de pension, la Méthode, le RCAM/les DGE ?

Enfin, il conviendra de rendre l'**AG** et les **Assises** plus intéressantes et attrayantes avec plus de contenu d'intérêt européen en général, plus de convivialité et plus de liberté de choix du temps de participation.



Voyager sereinement maintenant que nous pouvons bouger, c'est emporter avec soi une « Trousse de voyage » où tous les documents utiles seront bien rangés. Voyager plus loin, avec la paix de l'esprit, c'est aussi préciser nos choix de fin de vie en lisant « Partir l'esprit tranquille » et en confiant cette brochure à nos proches. Michèle Thozet (Alpes Maritimes, Provence Alpes Côte-d'Azur) et Brigitte Soudier (Vaucluse, Provence Alpes Côte-d'Azur), les deux rédactrices des fiches très pratiques vous les présentent.



PARTIR L'ESPRIT TRANQUILLE

Michèle THOZET et Brigitte SOUDIER
Membre du Comité et coordinatrice des bénévoles
Coordinatrice des bénévoles PACA et responsable du Vademecum

La vie étant une maladie dont tout le monde meurt, pourquoi ne pas nous y préparer sereinement et garder la paix de l'esprit en précisant clairement notre choix de fin de vie et aider nos proches à passer ce cap ?

La brochure « Partir l'esprit tranquille » se présente en deux chapitres : *Pour vous et pour vos proches.*

Pour vous : Vous y trouverez les informations nécessaires si vous souhaitez écrire des directives anticipées.

Pour vos proches : Préalablement au décès, vous pourrez établir un dossier de renseignements qui devra comporter les données personnelles, administratives et financières et qui facilitera la tâche de vos proches. Vous pourrez également contracter une assurance obsèques. En cas de décès, la brochure comporte toutes les coordonnées des services à prévenir, les documents à fournir ainsi que les démarches à effectuer.

La brochure vous renseigne aussi sur ce qui est prévu pour les ayants droit, ce qu'il advient de la pension du défunt, les conditions d'obtention d'une pension de survie, la situation fiscale du conjoint survivant et des enfants à charge.

Pour plus de détails, allez sur le site AIACE France, sous l'onglet informations pratiques/que faire en cas de décès.

Si vous n'êtes pas « informatisés » vous pourrez faire appel à un (e) bénévole le plus proche qui se fera un plaisir de vous fournir les documents ou informations demandés, mais il est à noter que la brochure « papier » a été envoyée à tous les anciens résidant en France.

TROUSSE DE VOYAGE

Maintenant que l'été est là et que surtout, nous pouvons retrouver notre liberté, il nous prend des envies furieuses de bouger.

Si vous aussi vous voulez voyager, n'oubliez pas de prendre dans votre sac « votre trousse de voyage » qui devra comprendre :

- Votre **carte d'affilié(e) AIACE France/RCAM** car la majorité d'entre nous ne possèdent pas de carte vitale ;
- Une **attestation d'affiliation au RCAM** ;
- Le formulaire « **Urgence santé** » où l'on peut trouver les noms des personnes à avertir en cas d'hospitalisation ;
- Un formulaire si possible déjà prérempli de **demande de prise en charge** également en cas d'hospitalisation ;
- Si vous avez souscrit à une assurance « accidents » en cas de départ à la retraite, vous pouvez également vous munir des **formulaires de déclaration d'accident RCAM et CIGNA** ;
- Eventuellement, surtout si vous partez pour un voyage lointain et d'autant plus si les frais médicaux sont élevés, il est vivement conseillé de souscrire une **assurance privée** dont vous garderez les coordonnées sur vous.

Pour plus de détails, allez sur le site AIACE France, sous l'onglet informations pratiques/pour vos voyages et vos déplacements.

Si vous n'êtes pas « informatisés » vous pourrez faire appel à un (e) bénévole le plus proche qui se fera un plaisir de vous fournir les documents ou informations demandés.

Pourquoi cette enquête ?

L'AIACE – France comme association d'aide et d'information des anciens fonctionnaires des Institutions européennes est animée par un comité de bénévoles et délégués régionaux bénévoles répartis en neuf groupes de Régions/Départements de France. Elle fait partie de l'AIACE-Internationale regroupant les associations des autres Etats-Membres de l'Union européenne. Le comité de l'AIACE-France se réunit régulièrement (en vidéo conférence depuis les confinements) afin de gérer l'activité Interne de l'association. Dans le contexte difficile de la pandémie de la covid-19, le comité souhaite par cette courte enquête (+/- 10 minutes) atteindre les trois objectifs suivants :

1. Mieux cibler les besoins des adhérents en matière d'informations administratives et besoins en liaison avec les aides européennes destinées aux retraités ;
2. Mettre en évidence de nouveaux besoins en matière d'informations et d'assistance dans le présent contexte ;
3. Susciter de nouvelles vocations de bénévoles et faire appel aux nombreux talents de nos adhérents dans une perspective de partage.

Merci pour votre participation !



ENQUÊTE AIACE FRANCE

Franco ZAMPOGNA
Délégué Grand Est-Franche Comté

L'AIACE France a mené une enquête auprès de ses adhérents au mois de mai et juin 2021. Le Comité remercie Franco Zampogna (Moselle, Grand Est) pour son étude dont il nous présente, ci-dessous, un résumé des résultats. Le Comité étudiera en profondeur les résultats dès cette rentrée en vue de formuler des propositions et d'intégrer ces enseignements dans le pilotage de la section France.

L'AIACE-France comme association d'aide et d'information des anciens fonctionnaires des Institutions européennes est animée par un comité de bénévoles et délégués régionaux bénévoles répartis en neuf groupes de Régions/Départements de France. Le comité de l'AIACE-France a souhaité lancer une enquête auprès des adhérent(e)s afin de couvrir les trois objectifs suivants :

1. Mieux cibler les besoins des adhérents en matière d'informations administratives et besoins en liaison avec les aides européennes destinées aux retraités ;
2. Mettre en évidence de nouveaux besoins en matière d'informations et d'assistance dans le présent contexte ;
3. Susciter de nouvelles vocations de bénévoles et faire appel aux nombreux talents de nos adhérents dans une perspective de partage.

L'enquête a rencontré un franc succès ; voici une synthèse des réponses considérant que les résultats complets sont disponibles sur le site de l'AIACE France.

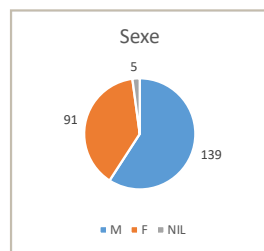
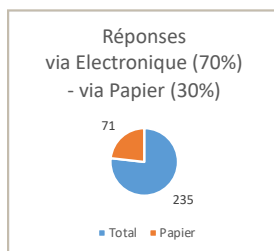
Nous remercions les adhérent(e)s qui ont répondu à l'enquête dont les résultats peuvent être considérés comme représentatifs de l'opinion générale des membres de l'Association.

Identification

Au moment du lancement de l'enquête (mai 2021), le nombre total des adhérent(e)s était de 1380. Nous avons reçu 235 réponses au questionnaire soit un échantillon de 17 %.

Parmi ses 235 réponses 71 étaient sur forme « papier » (30 %) et 164 (70 %) par voie électronique.

L'ensemble des réponses se répartit en 139 hommes (59%), 91 femmes (39%) et 5 (2%) non-déclarés.



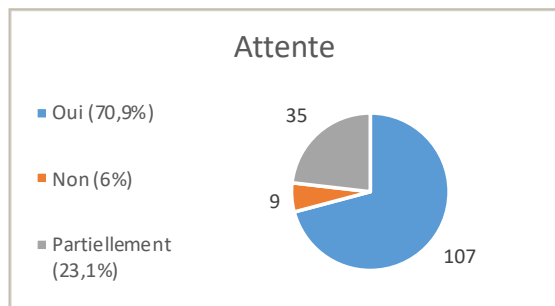
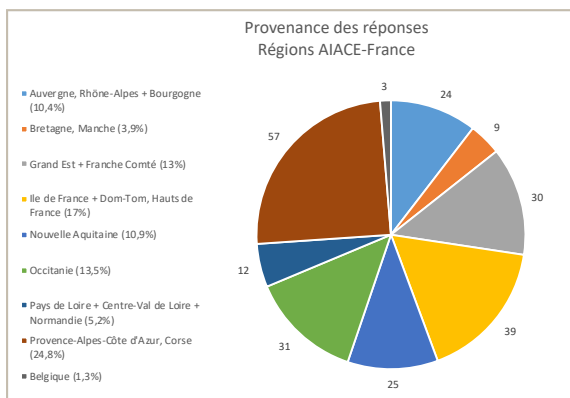
Départements de résidence habituelle * Régions AIACE – France

Les réponses ont été réparties selon le département habituel de résidence et classées selon la typologie des régions AIACE-France ; quelques résidents en Belgique (mais affiliés) ont répondu.

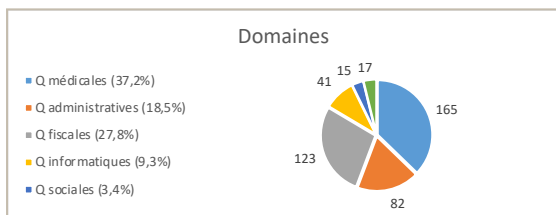
Auvergne, Rhône-Alpes + Bourgogne (10,4%)	24	10,4
Bretagne, Manche (3,9%)	9	3,9
Grand Est + Franche Comté (13%)	30	13,0
Ile de France + DOM-TOM, Hauts de France (17%)	39	17,0
Nouvelle Aquitaine (10,9%)	25	10,9

Occitanie (13,5%)	31	13,5
Pays de Loire + Centre-Val de Loire + Normandie (5,2%)	12	5,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse (24,8%)	57	24,8
Belgique (1,3%)	3	1,3
Total	230	100,0

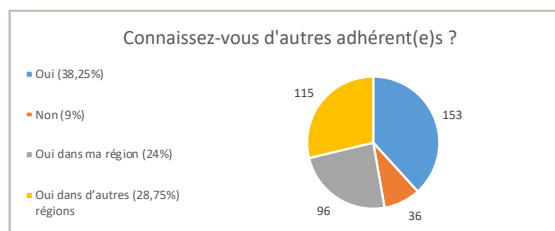
Sur le plan des loisirs et des sorties, une bonne moitié des adhérent(e)s a déjà participé à des activités organisées par les bénévoles de leur région, à chaque fois (30,6 %) ou parfois (36,5%). Une grande majorité des adhérents est satisfaite de ces activités proposées :



Les adhérent(e)s sont à 70 % membres d'autres associations et contactent l'AIACE-France via le site internet (41,1%) ou son secrétariat (26,5%) majoritairement mais aussi via un bénévole (17,3%) ou un autre membre de l'AIACE-France (15,1%). Les domaines qui suscitent l'intérêt et les questions des adhérents se répartissent de la façon suivante :

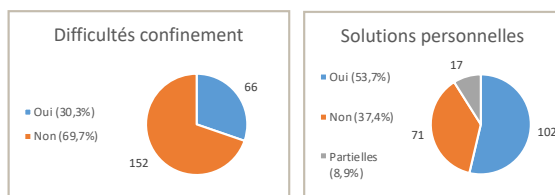


Il n'y a que 9% des adhérent(e)s qui ne connaissent pas d'autres adhérent(e)s ce qui montre que les liens avec les anciens collègues directs ou indirects restent solides au moment de la retraite.



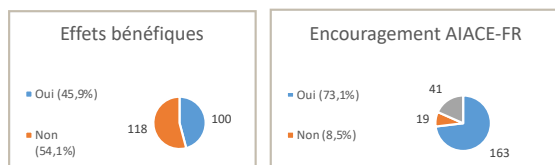
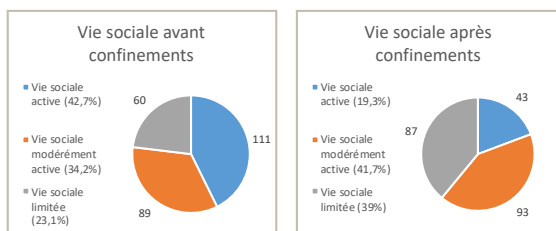
Le Vademecum consultable sur le site de l'AIACE-France est plutôt bien connu et apprécié des adhérent(e)s, son utilité et sa clarté sont en général soulignés ; des suggestions sont fournies à travers les réponses du questionnaire afin de le rendre encore plus convivial.

Les confinements ne semblent pas avoir apporté de difficultés ou inquiétudes et nombreux (ses) sont ceux et celles qui ont recherché des solutions visant à atténuer les effets des confinements mais aussi, qui les ont partagées avec leurs proches.

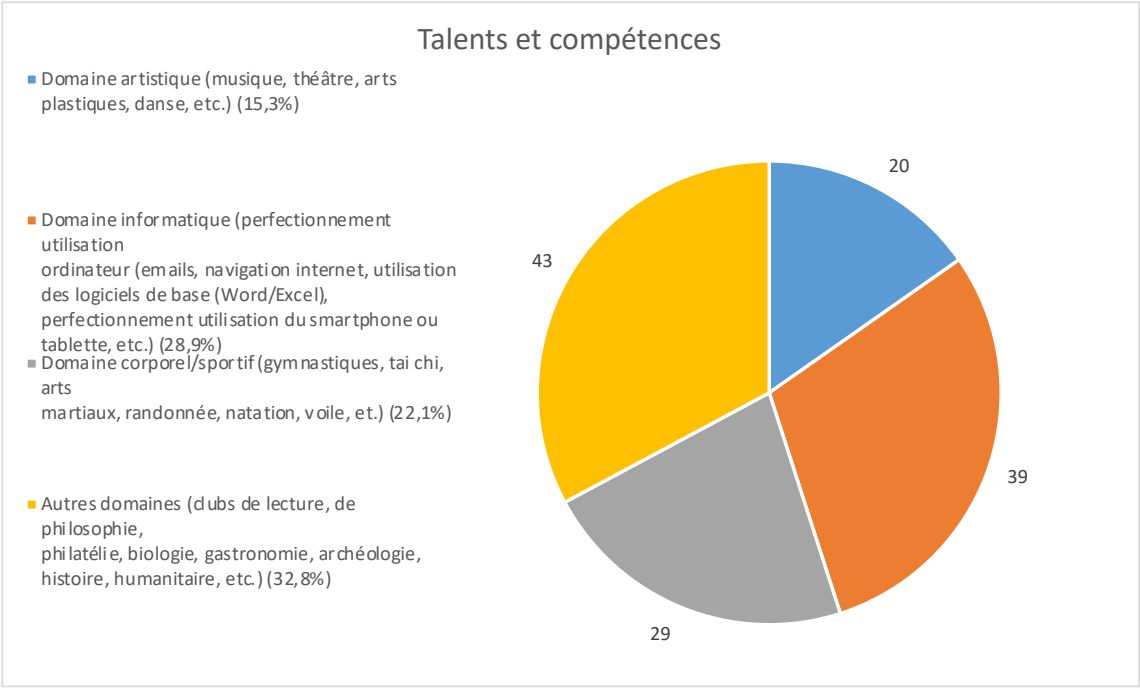


Concernant la vie sociale des adhérent(e)s avant et après les confinements nous pouvons remarquer une vie sociale plutôt active et/ou modérément active avec certes un impact dû aux confinements mais relativement limité.

Par contre, les confinements semblent n'avoir apporté que peu d'effets bénéfiques :



Une très large majorité (73,1%) déclare que les messages d'encouragement et de soutien de l'AIACE-France ont contribué à se sentir moins isolé(e) pendant les confinements et 96,1% des réponses n'auraient attendu aucune autre initiative de l'AIACE et de ses bénévoles. Les adhérent(e)s ont déclaré des talents et compétences qu'ils ou elles pourraient partager. Ils sont également prêts à les partager avec d'autres adhérent(e)s (37%) ou à certaines conditions (27,9%). La grande majorité (84%) connaît les délégués bénévoles de leur région et font appel à eux ou elles. Notons que 19.6% des adhérent(e)s seraient disposé(e)s à rejoindre l'équipe des bénévoles.



Les réponses aux questions ouvertes couvrent les domaines suivants :

- L'amélioration du site de l'AIACE-France ;
- Des propositions pour d'autres domaines d'intérêt ;
- Des propositions pour l'amélioration du Vademecum ;
- De nouvelles initiatives attendues de la part de l'AIACE-France ;
- De nouveaux loisirs à proposer aux adhérent(e)s ;
- Les difficultés rencontrées pendant les confinements ;
- D'autres initiatives en période de confinement ;
- Des talents et compétences nombreux à partager ;
- D'autres motifs de non-disponibilité à rejoindre les rangs des bénévoles ;
- La satisfaction générale vis-à-vis de l'AIACE-France.

Le détail des réponses aux questions ouvertes ainsi que la présentation complète des résultats de l'enquête sont disponibles sur le site de l'AIACE France.

De très nombreuses contributions ont été transmises via la question ouverte sur la satisfaction à l'égard de l'AIACE-France : de nombreux messages de remerciement, d'encouragement et de vive satisfaction pour le travail accompli sont venus renforcer la motivation déjà élevée des membres du Comité, des délégués et bénévoles régionaux.

Merci pour votre participation à l'enquête. N'hésitez pas à en consulter les résultats détaillés sur notre site.



POINT SUR LA VACCINATION COVID 19

René GUTH et Jacques BABOT
Président et Secrétaire général de AIACE France

Depuis le lancement de la vaccination Covid fin 2020 jusqu'à la mise en place du pass vaccinal à l'été 2021, notre Association AIACE France a déployé des efforts constants pour que nos collègues, adhérents et non adhérents, puissent franchir toutes les étapes pour acquérir cette protection sanitaire des plus nécessaires. Notre non-inscription à la Sécurité sociale française a posé et pose de sérieux problèmes.

Que Jacques Babot (Gironde-Nouvelle Aquitaine), notre Secrétaire Général et René Guth (Bas-Rhin, Grand Est) notre Président en soient amplement remerciés ; ils n'ont pas ménagé leurs efforts 7j/7 et 24h/24 pour dépanner tout un chacun. Lisez le récit de ce semestre comme un roman policier... C'est en tous points fascinant !

À cette occasion bienvenue à nos nouveaux membres qui ont découvert grâce à l'implication de bénévoles dévoué(e)s que faire partie de l'AIACE France apportait une réelle plus-value certes administrative, mais aussi sanitaire et bien évidemment humaine par-dessus tout !

VACCINATION AIACE FRANCE DANS L'ACTION !

Grâce à cette pandémie, nous avons pu nous tester en situation réelle d'urgence pour aider nos collègues, quelquefois paniqués, car isolés de leurs proches à cause du confinement, et souvent face à une situation inédite, jamais vécue et considérée par beaucoup comme une urgence vitale.

La période de vaccination n'a pas été la plus facile et on a dû s'y consacrer totalement pendant 3 mois pour résoudre les refus de vaccination qui se présentaient, faire des démarches auprès des politiques, écrire de nombreux courriers officiels aux autorités sanitaires, interagir avec « Bruxelles » et assurer une permanence téléphonique de tous les instants. Anticipation, action et pass vaccination ! 3 étapes en 3 mois !

1. Anticipation

Dès la fin du mois de décembre 2020 nous nous demandions comment la vaccination allait être organisée en France... Très rapidement on a compris que ce serait la carte vitale avec son numéro INSEE (NIR) qui allait être utilisée. Un temps rassuré par un Décret paru au journal officiel français le 1^{er} janvier 2021, renforcé par une circulaire ministérielle du 13 février et une note verbale du Secrétaire d'Etat aux affaires européennes à destination des autorités diplomatiques et internationales présentes en France. Ce Décret indiquait formellement que la vaccination et son enregistrement sur le logiciel de suivi vaccinal serait pris en charge pour TOUS les résidents en France par l'assurance maladie française, même pour les non assurés sociaux en France.

L'Etat français avait fait le job et généreusement. En apparence !

Rendus sceptiques par une longue pratique des services de santé de notre pays envers les non-détenteurs de carte vitale, nous avons écrit dès le 7 janvier 2021 de manière formelle et personnelle à chacun des 13 Directeurs Généraux des Agences Régionales de Santé (ARS) de France métropolitaine. Nous avons reçu une seule réponse formelle de l'Ile-de-France fin mars. En revanche de multiples emails, tous contradictoires sur les modalités d'enregistrement sans numéro NIR, nous sont parvenus des services départementaux et régionaux des ARS. À la vue de cette confusion et face aux nombreux refus de vaccination qui nous parvenaient dès la fin du mois janvier – plus de 50 cas recensés –, nous avons décidé de diffuser à tous nos 1350 adhérents une lettre d'information hebdomadaire sur la vaccination. Très rapidement on s'est aperçu que beaucoup de demandes d'informations émanaient de non adhérents, informés par le RCAM d'Ispra et le bureau des assistantes sociales de Bruxelles ainsi que des adhérents de l'AIACE Belgique et Luxembourg résidant en France ! Nous avons dû créer une liste de diffusion complémentaire pour les non adhérents (plus de 200 collègues).

2. Dans l'action !

- La lettre d'information hebdomadaire comportait tous les éléments permettant d'éviter des refus (documents à présenter obligatoirement, tels que la carte d'identité avec adresse de résidence en France, carte AIACE France ou attestation RCAM, mais aussi copie du Décret paru le 1^{er} janvier 2021, de la circulaire ministérielle de février et copie des emails des services des ARS...).
- Au cours du mois de février le nombre de refus de vaccination devenant tellement important nous avons décidé d'ouvrir notre ligne téléphonique réservée aux appels d'urgence à des adhérents se trouvant face à des refus dans les centres de vaccination. Cette ligne transférée en permanence sur le mobile d'un bénévole permettait de dialoguer directement avec les équipes soignantes refusant la vaccination en l'absence de carte vitale. Dans 90% des cas il était possible de persuader l'interlocuteur d'effectuer la vaccination et de mettre le dossier en attente.

- Début mars, des solutions pour l'enregistrement des données sans NIR sur l'application « vaccin covid » sont apparues. Numéro fictif (1 555555***023 avec **** code régional), puis quelques semaines plus tard, n'importe quel numéro non utilisé...
- Début avril, la possibilité de cliquer sur un lien de la page d'accueil de vaccin covid pour enregistrer les données des patients sans numéro NIR est apparue.

La saga de l'enregistrement des données nous semblait terminée ! Mais non, des dizaines d'appels quotidiens continuaient d'arriver sur notre ligne dédiée, provenant de soignants n'ayant pas identifié le lien à cliquer ! Nous avons donc inclus dans notre info hebdomadaire une image de l'écran d'accueil du logiciel « vaccin covid » avec une flèche rouge sur le lien à cliquer à présenter au centre de vaccination. (Voir photo)

Puis ce furent les appels des pharmaciens, des infirmières libérales, des vétérinaires autorisés à faire des injections, mais ne sachant pas comment facturer les actes à la Sécurité sociale française pour les patients dépourvus de carte vitale... Là encore avec la complicité de mon pharmacien nous avons pu actualiser notre mémo...

Début mai le flot d'appels s'est momentanément tari, mais le pass vaccinal était en embuscade !

Outre les quelques 300 appels en 3 mois, le plus difficile à gérer a été les refus de vaccination signalés par email après les rendez-vous. L'identification du centre de vaccination (rattaché à un CHU, à une municipalité, à un centre de santé.) nécessitait une recherche très complexe et devait être rapide pour éviter une reprise de rendez-vous difficile à réaliser pour nos adhérents. En 2 ou 3 heures ou au plus 24 heures nous avons pu résoudre 100% des problèmes de refus de vaccination en envoyant des emails très formels avec copie à la hiérarchie médicale des CHU, aux maires des communes...avec copies aux Directeurs Généraux et services départementaux des ARS. Nos délégués ont souvent joué un rôle d'intermédiaire très efficace sur le terrain.

3. Le pass vaccinal Français !

Notre ligne dédiée a subitement repris du service car de nombreux collègues ayant été vaccinés avant le 3 mai (date d'introduction d'un QR code sur le certificat

de vaccination) ne savaient pas comment récupérer ce code. L'information officielle du Ministère de la Santé français étant de rechercher son code sur une application du logiciel de la sécurité sociale française accessible seulement avec le fameux numéro NIR des cartes vitales...

Heureusement les médecins généralistes peuvent générer les attestations de vaccination avec code QR si les patients ont été correctement enregistrés sur le logiciel de suivi vaccinal

Si ce n'est pas le cas, les médecins peuvent les enregistrer à posteriori en créant un dossier patient et en retranscrivant les attestations manuscrites délivrées au début du cycle de vaccination. Il en coûtera simplement 25€ au PMO pour chaque consultation et transformera le médecin traitant en écrivain public le temps de générer le fameux QR code...

Nouveau mémo pour notre info hebdomadaire !

Le code QR papier est facilement téléchargeable sur l'application « Tous anti-covid » pour smart phone (iPhone ou android) qui permettra sûrement de voyager plus facilement !

4. Le pass vaccinal Européen.

Dès le 1er Juillet à 18h le convertisseur de code QREU pour obtenir la version numérique QREU était disponible. La conversion se faisant très simplement, le QREU est enregistré dans le carnet d'attestations de l'application TousAntiCovid. Mais attention, cette attestation numérique **ne permet pas d'obtenir une attestation papier**, elle peut servir bien sûr de preuve de vaccination si le smart phone est fonctionnel.

Si l'on souhaite une version papier (ce que nous vous conseillons), il est nécessaire de contacter un personnel de santé (pharmacien, médecin généraliste ayant accès au logiciel « vaccin covid », **sans oublier de se munir des attestations de vaccination papier comportant le code patient à 9 lettres !**

Si pas de code patient, il sera nécessaire pour le soignant, de créer un dossier patient, d'enregistrer les données du patient (identité et adresse), puis les

données de chaque vaccination (date, type de vaccin et numéro du lot).

Le précieux sésame Européen pourra ensuite être créé et imprimé et éventuellement être enregistré dans l'application « tous anti covid ».

5. Conclusions.

Fort de notre expérience, le rappel pour une 3eme injection sera sûrement plus simple !

Le niveau politique a bien réagi au début de la campagne en décidant la prise en charge de la vaccination de toutes les personnes résidant en France. Il faut le souligner et être reconnaissant.

Malheureusement, la traduction sur le terrain de ces décisions s'est révélée calamiteuse et trop souvent l'AIACE a dû informer et expliquer aux praticiens comment procéder.

La présentation de la carte de membre de l'AIACE au moment de l'enregistrement dans les centres de vaccination a rassuré le personnel administratif. Un vrai succès pour un document dépourvu de toute valeur officielle. Espérons que cet exemple stimulera la Commission à (enfin) produire une carte unique pour tout le personnel...

Cet article n'aurait jamais vu le jour si le RCAM avait été reconnu par la France. A bon entendeur dans la Commission...L'AIACE a dû rattraper la situation avec les moyens du bord au profit de tous nos collègues, actifs et retraités.

Bonne nouvelle. Depuis le début de l'année environ 150 nouveaux membres ont rejoint les rangs de l'AIACE, soit plus de 10% d'adhérents supplémentaires en trois mois. Nous avons eu la possibilité d'être plus proches et à l'écoute de nos collègues. Les appels angoissés depuis les centres de vaccination se sont souvent doublés d'appels de remerciement très touchants après la vaccination.

Le rôle d'entraide de l'AIACE et de AIACE France en particulier, est apparu concrètement à cette occasion !



Bon, l'important c'est d'être vacciné(e)!

Memo à présenter au personnel soignant

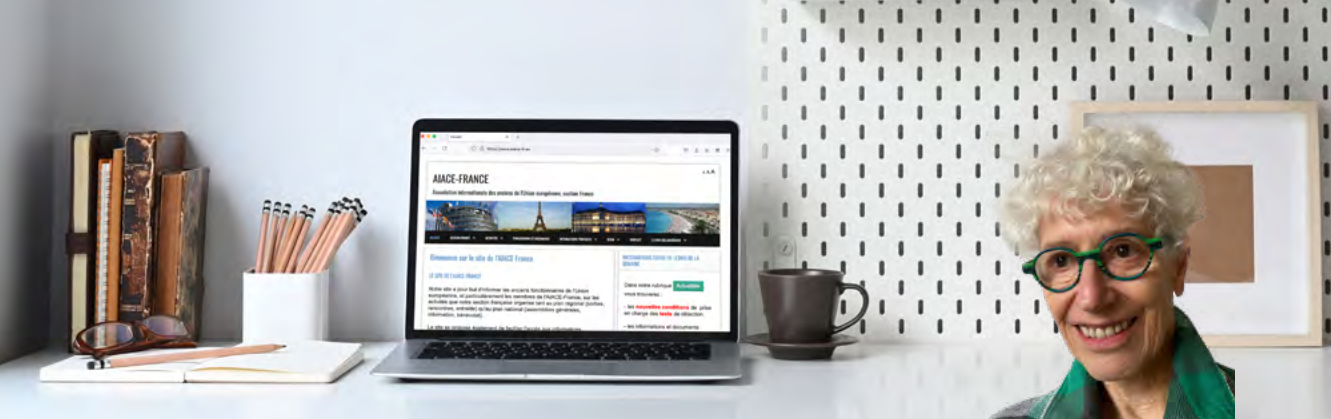
Procédure pour accès à l'application de suivi « vaccin covid » sans numéro de sécurité sociale (NIR). Procédure identique via AMELI Pro pour les médecins généralistes ou les pharmaciens

Saisi de l'identité du patient sans NIR

Sur la page d'accueil de « Vaccin Covid » cliquer sur le lien « Votre patient n'est pas assuré au régime d'assurance maladie Français : Enregistrez votre patient via ce lien »

Une fenêtre s'ouvre, entrez les données du patient puis sauvegarder. Ensuite procédure comme pour un patient avec carte vitale.

Si nécessaire veuillez appeler l'AIACE France (Association Internationale des retraités de l'Union Européenne.) au 09 60 42 51 42 même le samedi et le dimanche.



LES SITES INTERNET DE L'AIACE

Anne ROPERS
Membre du Comité et Webmaster

A côté du site de l'AIACE internationale qui s'adresse à tous les anciens, celui de la section AIACE-France s'adresse particulièrement aux adhérents résidant en France. Ils sont faits pour vous et peuvent vous fournir les informations que vous cherchez. Anne Ropers (Paris-Île-de-France), notre webmaster nous présente les ressources utiles sur internet.

Tous ces renseignements, et bien d'autres, y sont accessibles à tous sans identifiant ni mot de passe, et sont régulièrement mis à jour.

Pour davantage encore d'informations, les membres cotisants de l'AIACE-France peuvent s'inscrire en ligne pour avoir accès au **COIN DES ADHERENTS**. Cet onglet du site vous propose, entre autres :

Pour imprimer un formulaire de remboursement ; tout savoir (ou presque) sur le RCAM ; vous informer sur les possibilités de vaccination et le pass vaccinal ; savoir qui est votre délégué(e) régional(e) ; lire les statuts de l'AIACE-France ; pour ne pas manquer une prochaine réunion, une prochaine sortie, un bon réflexe : consultez le site

- l'annuaire des membres de l'AIACE-France mis à jour plusieurs fois par mois,
- le précieux Vademecum du pensionné RCAM,
- les renseignements détaillés sur les activités (sorties, réunions...),
- les derniers numéros de l'INFO et du Flash Info,
- le compte-rendu des assemblées générales, etc...

AIACE-FR.EU
à mettre dans les favoris !

L'inscription au **COIN DES ADHERENTS** est très facile, il suffit d'avoir une adresse mail. Vous choisissez votre mot de passe et vous utilisez le code d'inscription comme indiqué dans les documents de bienvenue que vous aurez reçus lors de votre adhésion à l'AIACE-France. (Pour les anciens adhérents qui n'auraient pas encore ouvert leur compte, se renseigner auprès de l'AIACE-France ou directement auprès de la webmaster)

Régulièrement mis à jour, ce site de la section France est le vôtre, consultez-le !

Et consultez aussi le site de l'AIACE internationale :

AIACE-EUROPA.EU.

LA VIE DANS NOS RÉGIONS

INTERVIEW DE BÉNÉVOLES

Jacques VONTHRON
Membre du Comité

Mardi 17 mars 2020 est une date qui a marqué les esprits : le début du premier confinement, événement inimaginable, qui sera suivi de deux autres. Nous nous sommes demandé quel avait été le rôle des bénévoles pendant cette période, s'ils avaient pu être utiles malgré « la distanciation » ? S'ils avaient été beaucoup sollicités pendant la vaccination ? Et maintenant, la convivialité « d'avant » est-elle au rendez-vous ?

Jacques Vonthron, de l'équipe rédactionnelle de l'INFO a choisi d'interroger deux tandems de bénévoles, en région Provence Alpes Côte-d'Azur, Brigitte Soudier et Michèle Thozet et en région Île-de-France, Marie-José Dupraz et Anne Ropers sur leurs vécus au temps de cette période.

Nous leur laissons la parole.

RÉGION PACA-CORSE

1. Vous êtes bénévoles depuis quelques années. Est-ce que le confinement a changé la manière d'exercer le bénévolat ?

Michèle : Il n'y a pas eu, heureusement, de cas de Covid chez les adhérents de notre Région. C'est sans doute la raison pour laquelle ils ne m'ont pas beaucoup sollicitée pendant le confinement. De toute manière, je n'aurais pas pu leur rendre visite. Par contre j'ai appelé les collègues pour prendre de leurs nouvelles.

Je n'ai jamais autant reçu d'appels ni appelé de ma vie. Mais nous avons besoin de nous encourager les uns les autres.

J'ai également utilisé la ligne régionale dédiée qui m'a permis d'envoyer par mail des messages de réconfort à tous les adhérents.

Brigitte : Dans l'ambiance silencieuse et cotonneuse du premier confinement, il semble que, pour la plupart, les collègues se sont en quelque sorte repliés sur la nécessité de gérer cette situation et de garder l'espoir d'en sortir aussi bien que possible. Il fallait se concentrer sur l'essentiel. Dès lors, les petites tracasseries administratives habituelles ont été reléguées à l'arrière-plan. Comme pour l'ensemble de la population, nombre d'actes médicaux non urgents ont été repoussés ce qui a conduit à moins de sollicitations de la part des adhérents.



2. Quels types de services avez-vous été amenées à rendre pendant cette période ?

Michèle : je me suis axée surtout sur des appels pour prendre des nouvelles et des messages de réconfort.

Brigitte : Principalement en tentant de savoir si les choses ne se passaient pas trop mal pour les collègues. Des courriels ont été envoyés à tous en demandant qu'ils répondent pour me rassurer, si ce n'est que par un petit « OK ».

Lors du premier confinement, le problème des attestations de déplacement a été crucial : où et comment obtenir le formulaire ? Les masques également. Tout cela s'est réglé ensuite mais au début de la pandémie tout le monde naviguait à vue d'où une certaine confusion générant une inquiétude supplémentaire.

Il a fallu également expliquer aux collègues les modalités de la consultation médicale par internet.

3. Avez-vous été sollicitées au sujet de la vaccination qui a causé des difficultés à certains de nos adhérents ? Quel a été votre apport ?

Michèle : A Nice, nous avons eu la chance d'avoir un Maire qui a très bien organisé la vaccination. J'ai suivi les collègues et amis qui se faisaient vacciner et leur ai demandé comment ils allaient. Par contre dans le Var, il y a eu quelques difficultés suite au manque de carte vitale : une bénévole a suivi un couple en désarroi en leur organisant un rendez-vous via Doctolib et en leur apportant les documents nécessaires (attestation

d'affiliation au RCAM, Décret de décembre 2020). De même à Antibes, une bénévole a organisé des rendez-vous pour des collègues. Les problèmes que rencontrent maintenant nos collègues portent sur l'obtention des certificats officiels de vaccination de l'Assurance Maladie et du QR Code à intégrer dans l'application « TousAntiCovid », ce qui nous permettra de voyager.

Brigitte : Pour la vaccination, la ligne de front a été tenue – et bien tenue quasiment 24 heures sur 24 et 6 jours sur 7 – par Jacques Babot, le Secrétaire général d'AIACE France, qui n'a pas hésité à intervenir directement auprès des centres pour débloquer l'un ou l'autre dossier. Tous les adhérents ont été très régulièrement informés au fur et à mesure des différentes étapes de la vaccination en France. S'il est vrai que certaines régions ou départements ont été plus avancés que d'autres dans ce domaine, le retard a été rattrapé largement depuis.

J'ai pu en complément aux interventions directes tant du Secrétariat à Paris, tenu par Guénolée Legros que de Jacques Babot, relayer l'information au niveau local et soutenir les collègues pour se faire dépister et vacciner.

Au début, je conseillais aux collègues de ne pas paniquer devant la difficulté à joindre l'un ou l'autre centre de vaccination par téléphone ; de privilégier si possible la prise de rendez-vous par internet. A l'heure actuelle, et compte tenu de l'implication énorme de l'AIACE et de son secrétaire général, et de l'organisation de plus en plus efficace des services en France, il me semble que tous ont, s'ils le souhaitent, pu être vaccinés dans les meilleures conditions et disposent, ou vont

disposer rapidement, des attestations de vaccination nécessaires. J'en connais même qui ont été vaccinés dans un bus garé au centre de leur village, à qui aucun document n'a été demandé, et qui ont même eu droit à un café et un biscuit !

4. Les activités conviviales sont interrompues depuis mars 2020, le début du premier confinement. Est-ce que vous comptez en reprendre certaines dès maintenant ou les reporter à plus tard ?

Michèle : Nous allons recommencer nos déjeuners avec plaisir. Le 22 juin prochain, nous allons nous retrouver à Menton. Bien sûr, les recommandations sanitaires devront être respectées. Dès que cela sera possible, nous allons programmer à nouveau la balade à Milan avec une soirée à la Scala, tant attendue !

Brigitte : Dès ce 7 juillet, à l'initiative du coordinateur des Bouches du Rhône et de son épouse, un déjeuner est organisé pour les anciens des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, département proche. Hormis cela, des rencontres plus restreintes sont prévues et j'espère pouvoir de nouveau organiser un déjeuner avec les anciens du Vaucluse (et d'autres si intéressés) en octobre... après que nous ayons tous enfin retrouvé nos familles au cours de l'été !

5. Avez-vous rencontré des difficultés ? lesquelles ?

Michèle : La difficulté principale, c'était que nous ne pouvions pas nous rencontrer.

Brigitte : L'angoisse lorsque je n'obtenais pas de réponse à mes courriels, puis à mes appels téléphoniques (le pire étant lorsque j'entendais le message « ce numéro n'est pas/plus attribué » ; j'ai compris plus tard que c'était lorsque la messagerie était pleine... et ne pouvait plus rien enregistrer !). Il a fallu parfois mener l'enquête avec l'aide de la secrétaire de l'AIACE, Guénolée Legros.

6. Est-ce qu'être bénévole, c'est donner et recevoir en retour ? Quelle est votre opinion à ce sujet ?

Michèle : Être bénévole, c'est donner de son temps. S'il s'agit de demandes ponctuelles comme envoyer un formulaire ou répondre à une question, on peut le faire rapidement. Par contre préparer un dossier destiné au RCAM pour un collègue qui va se faire opérer ou suivre une personne accidentée, cela peut prendre beaucoup de temps. J'ai le plaisir de me sentir utile ou de voir qu'un dossier compliqué a trouvé une solution. La plupart des collègues sont reconnaissants, d'autres moins, c'est ainsi.

Brigitte : C'est donner de son temps en effet. Apprendre toujours et tenter de transmettre les connaissances. Aider et assister, ne pas interférer. S'étonner de l'absence de retour et se réjouir simplement lorsqu'une personne qui n'avait jamais donné de réponse à aucun message, nous fasse un petit coucou sympathique qui fait chaud au cœur.

ILE-DE-FRANCE

1. Vous êtes bénévoles depuis quelques années. Est-ce que le confinement a changé votre manière d'exercer le bénévolat ?

Anne : pour moi, cela n'a rien changé, si ce n'est que j'ai dû porter un masque pour aller voir une personne. Cette visite en temps de confinement, donc de solitude, était bienvenue pour la visiteuse comme pour la visitée.

Marie-José : Comme Anne, le confinement n'a pas changé grand-chose. La plupart de mes interventions sont téléphoniques.

2. Quels types de services avez-vous été amenées à rendre pendant cette période ?

Anne et Marie-José : Comme d'habitude, c'est-à-dire aide au RCAM et renseignements par téléphone.

3. Avez-vous été sollicitées au sujet de la vaccination qui a causé des difficultés à certains de nos adhérents ? Quel a été votre apport ?



© O.Taris

Anne et Marie-José : Nous avons reçu un certain nombre d'appels au sujet de la vaccination. Grâce au travail de notre Secrétaire général, Jacques Babot, nous avons pu aider et renseigner au mieux nos collègues qui rencontraient des difficultés tant à l'inscription que pour l'obtention du certificat vaccinal.

Anne : En tant que responsable de notre site internet (sur lequel je devais mettre à jour l'actualité vaccination), j'étais bien informée et j'ai pu les renseigner. J'en profitais d'ailleurs pour leur recommander de consulter le site et d'adhérer à l'AIACE-France !

4. Les activités conviviales (visites, déjeuners, voyages...) sont interrompues depuis mars 2020. Est-ce que vous comptez en reprendre certaines dès maintenant ou les reporter à plus tard ?

Avez-vous rencontré des difficultés ? Lesquelles ?

Anne et Marie-José : Nous avons repris dès l'ouverture des terrasses les deux activités régulières en Ile-de-France à savoir les groupes de lecture et les promenades mensuels. Quant aux sorties (musées, spectacles, concerts, escapades d'un jour en région)

organisées à l'initiative de l'un ou l'autre bénévole, nous espérons qu'elles pourront reprendre à l'automne.

5. Avez-vous rencontré des difficultés ? Lesquelles ?

Anne et Marie José : Nous n'avons pas connu de difficultés particulières.

6. Est-ce qu'être bénévole, c'est donner et recevoir en retour ? Quelle est votre opinion à ce sujet ?

Marie-José : Etre bénévole, c'est le plaisir de la rencontre, de se sentir utile, d'être à l'écoute des difficultés rencontrées et d'essayer de les résoudre. C'est aussi l'occasion de découvrir à travers les échanges, les expériences vécues au sein des institutions, les raisons du retour au pays d'origine.

Anne : C'est un engagement à donner de son temps pour une cause qui vous intéresse. Cela permet des rencontres amicales, cela stimule l'affectif et l'intellectuel. De plus, en France où l'Europe est si méconnue et mal-aimée, il est bien agréable de pouvoir échanger avec des personnes qui ont en commun avec nous l'expérience en milieu européen.



LA TRILOGIE VIRTUELLE DE L'AIACE INTERNATIONALE

René GUTH
Président

Une représentation de l'aiace France a participé, au mois de Juin 2021, à trois réunions importantes de l'AIACE Internationale à savoir son Assemblée Générale, son Conseil d'Administration puis la rencontre avec les Administrations. En voici les faits saillants tels que résumés par notre nouveau Président René Guth. Le compte rendu complet est consultable sur le site web de notre Association.

La Section France était représentée durant ces trois jours par Marie-Claude Blin, Vice-Présidente, Jacques Babot, Secrétaire-Général, Anne Harris et moi-même.

Nous avons dû nous habituer à voir Dominique Deshayes siéger désormais de « l'autre côté », dans son nouveau rôle de Présidente de l'AIACE Internationale dont ces trois réunions au sommet constituaient sa première sortie officielle.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 JUIN 2021

Elle ouvre un nouveau cycle de trois ans avec une équipe dirigeante renouvelée menée en tandem par Dominique Deshayes et Panos Carvounis, Vice-Président, qui continuera à bénéficier du soutien professionnel du Secrétaire-Général Didier Hespel et de Marc Oostens, Trésorier.

Les points classiques traités par une Assemblée générale ont tous été abordés. Outre le chaleureux message de bienvenue du Commissaire Hahn, il faut donner une mention spéciale à la présentation donnée sans langue de bois sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe par Guillaume Mc. Laughlin, membre du Secrétariat commun de la Conférence sur l'Europe.

Le Président sortant, J. Díaz Pardo souhaite la bienvenue à la nouvelle Présidente et présente son rapport d'activité pour la période 2020-2021. Il insiste sur le fait que tous les adhérents sont égaux et qu'il y a lieu de défendre tous leurs droits et intérêts parce qu'ils ont fait partie de l'ADN de l'Europe, **l'accord de coopération et de partenariat de 2008 entre l'AIACE et la Commission** en étant l'expression. Malgré le confinement, le travail a été poursuivi inlassablement. Plus de 60 **bénévoles** siègent dans différents comités et groupes.

Le Trésorier rappelle que l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale équivaut à décharge pour le Trésorier.

Pour rappel, 250 nouveaux membres ont rejoint les rangs de notre association et les institutions ont augmenté leurs contributions au budget de l'AIACE internationale de 20%.

Il a été octroyé aux sections nationales une allocation supplémentaire pour les actions sociales justifiées par la pandémie pour un total de 59.750€. De cette allocation, la section France a reçu une enveloppe de 4900€ destinés notamment à renforcer le soutien secrétaire aux membres et à la modernisation de nos outils de travail

L'AG approuve les comptes et les deux budgets 2020 et 2021 à l'unanimité et la Présidente confirme la tenue des Assises 2022 à Loutraki du 14 au 20 mai 2022 selon un programme similaire à celui prévu pour les Assises de 2020.

Le Conseil d'Administration du 3 juin 2021

Le Conseil confirme le programme de travail de la Présidente conformément à l'article 31 des statuts.

La révision des DGE avance au rythme de sénateur mais l'exercice devrait être terminé fin 2022. La refonte des textes ainsi que des règles de procédure sera substantielle. Pour le moment, il y a encore une absence de clarté quant à la méthode d'adaptation des plafonds : relèvement, indexation automatique ou une combinaison des deux (hypothèse la plus probable) ?

Les réunions avec les bureaux liquidateurs reprendront dès le 14 septembre en virtuel avec Ispra en premier car il semble y avoir le plus de problèmes dans les pays qui en dépendent. Les réunions avec les autres bureaux suivront.

Une série de séminaires thématiques : communication, actions sociales et avec les trésoriers sont en préparation. Comme ils nécessitent une présence physique, ils ne commenceront certainement pas avant l'année prochaine.

Rencontre avec les administrations le 4 juin 2021

Cette rencontre a lieu en présence de Gertrud Ingestad, Directrice Générale de la DG « Ressources Humaines » (HR) et d'Alexander Gemberg-Wiesike, nouveau Directeur du PMO.

- **L'importance de la communication avec l'AIACE est soulignée. D'autant plus que** l'AIACE aura une contribution à fournir dans le cadre d'une réflexion politique sur l'avenir de la fonction publique européenne et de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.
- **En ce qui concerne** les adresses de courriel pour les pensionnés, une solution technique a enfin été trouvée avec la DIGIT et des tests sont en cours.
- Accès aux bâtiments : A la Commission, il est prévu depuis le 9 juin un retour progressif au bureau un jour par semaine sur une base volontaire. A partir de septembre, ce retour au bureau au moins un jour par semaine sera obligatoire. Le télétravail reste en place pour le reste. Si l'AIACE souhaite obtenir l'accès à d'autres bâtiments que ceux déjà prévus sur la liste, la DG HR est prête à examiner les demandes. Au Parlement Européen et au Comité des Régions, des règles différentes s'appliquent.
- Enfin en ce qui concerne l'accès aux systèmes nationaux de sécurité sociale, La France devrait figurer parmi les priorités. Une analyse du problème a déjà été effectuée et des solutions proposées.
- Sur le plan vaccinal, la section France signale que l'accès au code QR national et européen à venir nécessite un numéro de sécurité sociale français et le passage par un professionnel de santé inévitable d'où frais supplémentaires. Il semble qu'il y ait aussi une entente autour des tests PCR, que certains ont voulu facturer à haut prix.
- Dépistage en France : un centre a été trouvé à Paris, notamment en fonction des actifs dans les agences. Le CHR Metz-Thionville est utile tant pour les actifs que pour les pensionnés. C'est une façon de tester la facturation (surfacturation de 10-15%). Via le CHR de Metz, des contacts sont en cours avec les autres CHR en France. Une recherche d'un centre dans le Midi (Nice ou Marseille par ex.) sera lancée en septembre.



QUAND LES EUROPÉENS ENTRENT EN CONFÉRENCE

Jean-Guy GIRAUD
(Haute Garonne, Occitanie)

Jean-Guy Giraud (Haute Garonne- Occitanie) actif dans les cercles militants européens nous présente la Conférence sur l'Avenir de l'Europe lancée à Strasbourg au 1er semestre 2021 par les trois Institutions européennes (Parlement, Conseil, Commission). Plutôt que de mener une analyse factuelle détaillée de son origine ou de son organisation, très clairement décrite par ailleurs dans le site internet dédié, il reprend les attentes et les risques de cet exercice démocratique hors normes au niveau des 27 États-membres, mais aussi à Bruxelles et à Strasbourg. Pour nous familiers de la « chose européenne » la participation à cette consultation à l'échelle de notre continent européen peut être un prolongement de notre vie professionnelle et de notre engagement passé et à venir.

Un exercice sans précédent

L'ampleur du sujet de la Conférence sur "le futur de l'UE" est une première dans l'histoire des consultations précédentes. Cet exercice est mené conjointement dans chacun des 27 Etats membres et dans toutes leurs langues. Il utilise les moyens informatiques les plus modernes tout en restant remarquablement "user friendly". Il porte sur un spectre très large de thèmes sectoriels regroupant toutes les grandes politiques européennes. Contrairement aux sondages habituels, il est ouvert à la libre expression de tous les participants individuels. Il héberge aussi les débats et les événements collectifs qui souhaitent se rattacher à la Conférence.

Le but recherché

Il s'agit de permettre d'identifier - à travers l'ensemble des témoignages - les opinions, désirs, reproches ... des "gens", des citoyens-utilisateurs du service public européen. De rassembler, par une approche "bottom-up", leur appréciation sur l'ensemble de l'action de l'Union et sur leur vision de ce que devrait être et faire l'Europe dans un avenir prévisible. Tout ceci en fonction de leur propre situation et de leur expérience personnelle : nationalité, âge, sexe, classe sociale, profession, opinions politiques, ...

La méthode

Se voulant à la fois inclusive et organisée, la structure de la Conférence peut apparaître assez complexe : panels représentatifs, groupes de travail sectoriels, conférence plénière et bureau exécutif, présidence tripartite (Parlement, Conseil, Commission). Au total, le rôle décisif sera joué par la conférence plénière



qui rassemble principalement des parlementaires européens et nationaux (en nombre égal de 108) et des représentants des 27 gouvernements. Au sein de celle-ci, le bureau exécutif aura la tâche décisive de préparer le rapport général basé sur l'ensemble des contributions individuelles et collectives - avec l'assistance d'un secrétariat expérimenté.

Une durée imprécise

Prévue au départ pour une durée de deux ans à partir de 2020, la Conférence a été retardée par la crise sanitaire. Elle n'a pu se constituer que le 19 Juin 2021 (à Strasbourg). Du fait de l'incertitude sur la durée de cette crise, son terme n'a pas été formellement fixé. Elle pourrait cependant aboutir vers la mi-2023. La présidence française envisage de procéder à un rapport d'étape en Avril 2022.

Un objectif ambitieux

Le rapport général sera présenté par les co-Présidents des trois institutions à l'ensemble de l'opinion européenne - ainsi que, plus formellement, aux Institutions et aux Etats membres de l'UE. Ceux-ci devront se prononcer sur la vision globale du "futur de l'Europe" présentée par le rapport. Ils s'engageront sans doute à en tenir compte sans être pour autant liés par les propositions précises que le rapport pourrait avancer. En pratique, c'est précisément ce degré de précision qui amènera Institutions et Etats à se déterminer sur des questions concrètes. Il est toutefois prévu que ceux-ci *pourront* donner suite aux propositions *"en fonction de leurs compétences et dans le cadre des Traités"*.

Un contexte difficile

Lancée sur une bonne intention et intuition du Président Macron, la Conférence s'est heurtée à un contexte inattendu de crise sanitaire et économique sans précédent. S'y ajoutent de graves divisions internes de l'Union, les télescopages de calendriers électoraux (Allemagne et France notamment), l'épisode amer du Brexit, non encore achevé... Plus fondamentalement, s'y superposent le manque de soif et d'envie d'Europe dans les opinions, l'absence de société civile et de scène politique à l'échelle européenne, la méconnaissance du système et du potentiel institutionnels de l'UE, le

manque d'ambition et de vision - voire les réticences - de certains gouvernements. Enfin, la relative indifférence - ou lassitude - des médias ne favorisent pas une large participation de ceux-là même dont l'avis est sollicité.

Un démarrage modeste

Tout ceci explique la mise en route laborieuse de la Conférence : son site enregistre à ce jour moins de 20.000 participants actifs et 5.000 contributions. Il est toutefois impossible de pronostiquer l'évolution de ces chiffres que des circonstances imprévues pourraient faire évoluer - par exemple une grave crise internationale provoquant un élan simultané de solidarité des opinions. D'autre part, il ne dépend que de la volonté des gouvernements, des Institutions et des associations pour susciter - par des actions d'information ciblées et d'envergure - un plus grand intérêt de la population, du moins de ses couches les plus averties et les plus concernées. Enfin, l'exemple du syndrome "LGBTQI" montre comment certains sujets de société peuvent quasi spontanément et de façon inattendue faire irruption dans le débat public médiatique - y compris au niveau européen. Les graves questions de la santé, du climat, de la reprise économique ou de la stabilité financière peuvent pareillement provoquer l'émoi de l'opinion et l'amener à s'intéresser plus vivement aux solutions qui peuvent être trouvées à l'échelle de l'Union.

Un stade final déterminant

En pratique, il appartiendra à la Conférence plénière (composée majoritairement de parlementaires) de conclure l'exercice, notamment en élaborant des propositions concrètes. Que va-t-elle retenir ? Quelles priorités reprendra-t-elle ? Avec quelle insistance, quelle détermination - voire exigence - le fera-t-elle ? Parviendra-t-elle à présenter ses positions de façon consensuelle ? Avec quelle détermination et autorité le fera-t-elle vis à vis des Institutions et des gouvernements ? Lors des deux "précédents" de la Convention sur la Charte puis sur le projet de Constitution européenne (2000/2002), ces deux assemblées étaient parvenues - sous la direction de leurs bureaux respectifs - à élaborer un projet commun, solide et novateur que les Institutions et gouvernements avaient dû examiner attentivement et, finalement, retenir dans leur ensemble. Qu'en sera-t-il pour cette troisième Convention/Conférence ?

Un programme chargé

Les concepteurs du cadre de la Conférence (en l'occurrence principalement la Commission) se sont efforcés de regrouper les thèmes de réflexion proposés autour de 9 grands chapitres ("boxes") qui recouvrent d'abord une grande partie des activités - des politiques - de l'UE : climat, santé, économie, relations extérieures, numérique, et migrations. Ils y ont ajouté trois thèmes horizontaux relatifs aux valeurs, à la démocratie et à la culture. En outre, une "box" est destinée à accueillir les "autres idées". Chacun des thèmes est assorti d'explications et de pistes de réflexion suggérées. Les intervenants sont invités à s'exprimer dans ce cadre en y inscrivant leurs idées, commentaires ou propositions et/ou en réagissant à celles des autres. Vaste et ambitieux exercice qui sera cependant facilité par la méthodique et claire présentation/articulation des chapitres.

Les risques

Il est peu probable que la Conférence réussisse à atteindre l'opinion dans sa profondeur, notamment dans les Etats membres les plus récents, les plus éloignés et les moins familiarisés avec l'histoire et le fonctionnement de l'UE. À partir de quel seuil de participants pourra-t-on considérer que les résultats sont suffisamment représentatifs et significatifs ? Le risque bien connu existe de n'attirer que les "usual suspects" europhiles ainsi que la tranche éduquée, tournée vers l'extérieur, des opinions nationales - ce qui ne serait, après tout, qu'un moindre mal. Un autre danger est que des courants organisés - délibérément hostiles à l'idée européenne pour des raisons plus idéologiques que pragmatiques - ne viennent perturber le débat. Enfin, dans ce type de communication par voie électronique, existe toujours l'éventualité de piratages par des groupes de "hackers" mal intentionnés.

Les grandes tendances prévisibles

Au-delà et à travers les contributions thématiques, le débat fera probablement apparaître deux grandes tendances. Il y aura d'abord ceux qui estiment que l'UE "n'en fait pas assez", qu'il y a encore beaucoup de secteurs où elle devrait se montrer plus active, que trop d'obstacles politiques freinent ou bloquent son action. D'autres insisteront davantage sur le caractère souvent trop intrusif, tatillon, bureaucratique de ses interventions

dans un nombre sans cesse croissant de domaines. Les deux tendances s'accorderont sans doute sur le diagnostic du fameux "déficit démocratique" de l'UE en regrettant particulièrement que les citoyens ne soient pas davantage impliqués/consultés : ce qui est très précisément le but de l'exercice auquel ils participent ... Sur chacun des thèmes particuliers, on retrouvera probablement sans surprise les grandes tendances que révèlent régulièrement les multiples sondages (sur le climat, la sécurité, le social, l'état de droit, les migrations, etc ...) - mais la souplesse du cadre mis en place pour la Conférence devrait permettre une confrontation moins superficielle des points de vue ainsi qu'une analyse plus fine de ceux-ci.

Une impasse faite sur la gouvernance

Une fois identifiées et mises en ordre les opinions sur "le futur de l'Europe" se pose inévitablement une question évidente : comment parvenir à mettre en œuvre ces objectifs ? Autrement dit : les "responsables" de l'UE (Institutions et Etats membres) ont-ils les moyens politiques et juridiques de les concrétiser ? Peuvent-ils vraiment "gouverner" l'Europe ? Sont-ils capables de prendre en temps utile les décisions nécessaires et de les exécuter ? Or, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, cette question ne fait pas partie du débat tel que structuré par les concepteurs de la Conférence : il n'y a pas de "box" sur la "Gouvernance".

Et il ne s'agit pas d'un "oubli" mais d'une exclusion délibérée : les Etats n'ont pas voulu que les citoyens interfèrent dans la mécanique décisionnelle de l'Union, qu'ils soulèvent le capot pour examiner le fonctionnement du moteur (2). Et la Commission s'est pliée à cette exigence en concevant le cadre - le site - du débat. Ces questions seraient trop délicates, trop sensibles pour être livrées au débat public. D'ailleurs, il est bien connu que leur technicité et complexité dépassent - voire rebutent - le citoyen. Il s'agit donc d'éviter l'ouverture d'un "débat institutionnel" qui, par exemple, pourrait remettre en cause des sujets aussi tabou que le droit de veto ou - pire - celui de la révision des Traités.

Seul le Parlement semble d'un avis différent et il s'efforcera sans doute, au sein de la Conférence plénière, à mettre ces questions à l'ordre du jour. D'autant plus qu'un examen attentif des premières contributions déposées sur le site montre qu'une bonne proportion

d'entre elles ont réussi à aborder indirectement le thème de la gouvernance sur deux des "boxes" : celle de "La Démocratie" et celle ... des "Autres Idées".

Pour illustrer ce propos, on se limitera ici à énumérer les principales questions de gouvernance qui peuvent être soulevées (et qui le sont déjà dans les deux boxes précitées) sans relever pour autant d'un "débat d'experts" :

- une révision/adaptation des Traités serait-elle nécessaire/utile pour "l'avenir de l'union" ? Par exemple pour renforcer certaines politiques européennes (santé, climat, défense, ...) ?
- le droit de veto de chaque Etat membre doit-il être supprimé/aménagé (comme le suggèrent d'assez nombreuses contributions) pour éviter des blocages ou des lenteurs excessives dans la prise de décision ?
- faut-il adapter le mode d'élection du Parlement européen et lui accorder plus de pouvoir législatif ?
- la Commission est-elle assez indépendante des autres Institutions et des gouvernements pour exercer son rôle de proposition et d'exécution des décisions ?
- le Conseil européen est-il "efficace" et "démocratique" ? Ne joue-t-il pas un rôle excessif vis à vis des autres Institutions ?
- etc ...

Se rattachant à quelques domaines spécifiques de l'action de l'Union, d'autres questions peuvent surgir spontanément, par exemple :

- comment mieux garantir le respect de la règle de droit (y compris du droit européen) et des "valeurs" par les Etats membres ?
- ne faut-il pas renforcer la lutte contre la "pandémie corruption" et, plus généralement, toutes les formes de fraude qui affectent les dépenses publiques, y compris communautaires ?
- l'Union est-elle en mesure de défendre les intérêts et la sécurité des citoyens sur le plan international - notamment vis à vis des grandes puissances hostiles ?
- etc ...

Enfin, d'autres sujets plus transversaux peuvent préoccuper le grand public et sont susceptibles de provoquer sa réaction dans le cadre de la Conférence :

- les 27 Etats doivent-ils toujours avancer au même pas ou certains d'entre eux peuvent-ils avancer plus vite et plus loin ?

- l'Union peut-elle encore s'élargir à six ou dix nouveaux Etats sans affaiblir encore sa gouvernance ?
- surtout, sa capacité à définir un "futur" commun à près de 35 Etats (très hétérogènes sur de nombreux plans) peut-elle être assurée ?
- etc ...

Autant de questions qui ne devraient pas être inaccessibles au QI du citoyen moyen - mais qui sont habituellement réservées aux experts des CIG (conférences intergouvernementales) délibérant en secret à la recherche du plus petit dénominateur commun.

En guise de conclusion provisoire

L'intensité et l'orientation générales des débats, tels que reflétés par le site de la Conférence, demeurent incertaines - notamment du fait des circonstances de son démarrage et de l'imprévisibilité des actualités nationales, européennes et internationales des deux prochaines années. Il demeure que le rôle de la Conférence plénière sera déterminant notamment car elle permettra de combiner les principes de démocratie parlementaire et représentative.

D'autre part, quels que soient les résultats finaux, cette tentative sans précédent de consultation et de dialogue inter-citoyens - ouverts à une si grande échelle - est, à elle seule, un événement qui doit être salué et encouragé.

Enfin, le bouleversement du calendrier initial envisagé fait que la conclusion de l'exercice (probablement au printemps 2023) précèdera de peu un autre grand rendez-vous démocratique : celui des élections européennes de 2024.

Tout ceci devrait encourager chacun à se lancer dans le débat pour s'exprimer, proposer, protester, dialoguer sans retenue.

À nos claviers !

(1) <https://futureu.europa.eu>

(2) voir l'analyse détaillée des positions des gouvernements : https://www.ceps.eu/wp-content/uploads/2021/06/EPIN-Report_EU-Member-States-Views-on-CoFoE.pdf



DE LA CECA AU BREXIT

Valentin LEDROIT
Journaliste "Toute l'Europe"

Paul Collowald, né en 1923 est un enfant des frontières. Très tôt, il a conscience de la nécessité de la construction de l'Europe. Il en sera le témoin et l'acteur. Valentin Ledroit, journaliste à « Toute l'Europe », site de référence sur les questions européennes, retrace pour nous ce parcours extraordinaire. Qu'il en soit remercié ainsi que le journal « Toute l'Europe ».

L'entièreté de l'article est consultable sur le site <https://www.touteleurope.eu>

Paul Collowald, témoin privilégié de la construction européenne

« Toute l'Europe » a retracé le parcours de Paul Collowald, tour à tour témoin puis acteur de la construction européenne.

Août 1949 à Strasbourg. Le Conseil de l'Europe fraîchement créé tient sa première session plénière. Parmi les protagonistes présents, Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères français et futur fondateur de l'Europe. Dans l'assistance, Paul Collowald, journaliste de 26 ans, ne perd pas une miette des débats.

Auteur du portrait du ministre, le jeune homme s'arrange pour l'interpeller à sa sortie. Les deux hommes échangent alors sur la jeunesse allemande, les erreurs du Traité de Versailles et ce qu'ils perçoivent comme la seule solution : la construction européenne. En partant, Schuman lui souhaite un « bel avenir ». « Il ne pouvait pas savoir, et moi non plus, que mon avenir serait européen », s'amuse Paul Collowald ».

« Schuman faisait bien 10cm de plus que moi, donc il me regardait de haut, mais avec une gentillesse et une attention pour le jeune journaliste que j'étais ». A bientôt 98 ans, celui-ci se remémore avec émotion cette rencontre fondatrice. Car Paul Collowald parle encore de l'Europe aujourd'hui, « pour transmettre ». Une Europe qu'il a « vu naître » et pour laquelle il a conservé sa passion.

La préoccupation des hommes

Paul Collowald est avant tout un enfant des frontières. Né en 1923, il passe son enfance dans le village alsacien de Wissembourg, à une dizaine de kilomètres de l'Allemagne. La frontière se déplace en 1940, alors qu'il n'a que 17 ans : la Région bascule, le destin du jeune homme aussi. Lui qui rêvait d'une carrière dans l'armée française, il devient un « malgré nous » allemand, enrôlé de force dans la Wehrmacht en Pologne.

Il n'en gardera aucune animosité et préfère s'estimer heureux d'en être sorti. Au lieu de nourrir de la rancœur à l'égard de ses voisins allemands, Paul Collowald prend conscience de l'importance de construire la paix sur les deux rives du Rhin. « Je me suis convaincu qu'après tant de ruines matérielles et tant de haines, la seule préoccupation qui compte, c'est celle des hommes », confiait-il à Sabine Menu, autrice de sa biographie en 2018.

Reporter de frontière

En 1945, le jeune homme s'installe à Strasbourg où il se lance dans le journalisme pour payer ses études de lettres et faire face aux difficiles conditions de vie

qui marquent l'après-guerre. Dès 1946, il traverse pour la première fois librement le Rhin pour un reportage. Il y découvre une jeunesse allemande « *encore plus déboussolée que la sienne* » qui achève de cimenter sa conscience européenne.

Paul Collowald rencontre aussi les grands hommes de son temps. Trois « *pères fondateurs* » de l'Europe le marquent particulièrement : Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi et, bien sûr, Robert Schuman. Des « *hommes des frontières* » dont il admire la capacité à embrasser « *naturellement le point de vue de l'adversaire* » et leur « *manière de travailler ensemble et de s'apprécier* », écrira-t-il dans ses articles.

Une solution pour la paix

Robert Schuman marquera donc tout particulièrement la carrière du jeune journaliste. Si « *toute la presse française* » a vu dans le traité de l'Elysée de 1963 « *le début de la réconciliation allemande* », la déclaration Schuman du 9 mai 1950 le « *précède quand même chronologiquement* », ne manque pas de souligner Paul Collowald.

En 1951, une Haute Autorité voit donc le jour à Luxembourg pour mettre en commun les productions de charbon et d'acier. « *Ce sont des mots difficiles à prononcer en France : partage de souveraineté* », s'amuse l'Alsacien. S'il regrette que l'Union à 27 n'ait pas plus poursuivi les « *convictions bien partagées* » de l'Europe des Six, il apprécie néanmoins que ses dirigeants aient conscience d'être, ensemble « *beaucoup plus forts face aux Etats-Unis, la Chine ou Poutine* ».

Dans les années 1950, Paul Collowald écrit beaucoup sur le sujet : d'abord pour le quotidien catholique *Le Nouvel Alsacien*, puis pour *Le Monde* en tant que correspondant à Strasbourg. Il y traite tour à tour de la CECA, du Conseil de l'Europe, ou encore du budget avorté de Communauté européenne de défense.



Acteur de la construction européenne

De simple observateur, il devient acteur de la construction européenne à partir de 1958. Il évolue d'abord comme porte-parole des cabinets de deux vice-présidents de la Commission européenne, Robert Marjolin et Raymond Barre, puis comme directeur de l'information de cette Commission. Il termine sa carrière au Parlement européen, notamment comme chef de cabinet du président Pierre Pflimlin, un autre alsacien.

A Bruxelles, il n'hésite pas à répondre aux reproches de certains responsables français sur l'Europe. En avril 1976, il sort de son devoir de réserve et publie une tribune dans *Le Monde*, dans laquelle il écrit : « *Être nationaliste aujourd'hui, ce n'est plus être patriote, c'est se résigner au contraire à compromettre l'indépendance de la patrie* ».

L'information, son combat de toujours

Retraité en 1988, Paul Collowald continue à défendre l'Europe. Il poursuit le combat mémoriel en l'honneur de Robert Schuman et reste par ailleurs impliqué auprès de l'association ATD-Quart Monde, dont il est « *allié* » depuis les années 1970.

Dans sa résidence de Waterloo, il continue de suivre assidûment l'actualité française et européenne.

Lorsqu'on lui demande si l'information européenne est aujourd'hui mieux traitée qu'auparavant, il paraît désabusé. « *C'est un cercle vicieux. Si les médias pensent que le citoyen est emmerdé par l'Europe, et si le citoyen n'a pas d'information sur l'Europe, comment peut-il s'y intéresser ?* ».



VERS UNE ANALYSE CRITIQUE ET CONSTRUCTIVE DE NOS INSTITUTIONS.

L'action d'Emily O'Reilly, Médiatrice européenne

Marie-Claude BLIN
Vice Présidente

Nous savons tous ce qu'est un Ombudsman. Mais pas nécessairement qui est la Médiatrice européenne, Emily O'Reilly et quelles sont ses activités.

Marie-Claude Blin, (Isère-Rhône Alpes), nous apporte un éclairage intéressant sur le dernier Rapport de la Médiatrice et l'enquête qu'elle a décidé de lancer tout récemment.

Nos temps sont troublés... Nous peinons à sortir de la pandémie... Le désamour à l'égard des acteurs politiques s'accroît... Et la Conférence sur l'avenir de l'Europe s'ouvre.

Parmi les raisons d'espérer un avenir meilleur, une instance européenne, peu connue, qui fait peu parler d'elle, œuvre depuis 25 ans déjà afin d'aider les personnes, entreprises et organisations confrontées à des difficultés avec l'administration de l'Union européenne (UE). Il s'agit du Médiateur européen -appelé Ombudsman dans certains Etats membres- et de ses services. En l'occurrence, Emily O'Reilly, irlandaise, Médiatrice européenne (ME), ancienne journaliste, traite toutes les plaintes que le public européen lui transmet au sujet de nos institutions communautaires.

Je souhaiterais éclairer plusieurs thèmes mis en lumière dans son Rapport d'activité publié au printemps 2021 où elle recense toutes les plaintes traitées en 2020 et les actions qu'elle préconise. Pour en savoir davantage, vous pouvez vous reporter au site passionnant de la Médiatrice européenne, <https://www.ombudsman.europa.eu/fr/home>.

RAPPORT 2020

- Le maître mot de ce Rapport, c'est LA TRANSPARENCE... que nous retrouvons dans divers domaines d'activité des institutions :
- *gestion de la COVID 19* : en période de crise, les institutions peuvent déroger temporairement au processus décisionnel ordinaire. Emilie O'Reilly a rappelé l'importance de la transparence de ce processus en adressant des demandes d'information à la Commission, à l'Agence Européenne du Médicament et à la Banque Européenne d'Investissement sur les actions que ces institutions et agence ont conduites pendant cette période ;
- *respect des droits fondamentaux* : l'acuité de la question migratoire a notamment mis en lumière le contrôle exercé par l'Agence européenne FRONTEX de garde-frontières et de garde-côtes, et notamment le rôle de l'officier aux droits fondamentaux ;
- *questions éthiques* : Emilie O'Reilly a rappelé à nouveau l'importance de davantage de transparence dans la passation des marchés par la Commission et a souligné la nécessité d'ajuster les procédures afin de mieux cerner les conflits d'intérêt ;
- *l'environnement* : la transparence et la responsabilité dans le processus décisionnel sont essentiels dans ce domaine car les plaintes auprès de nos institutions y sont les plus nombreuses. C'est ainsi que la Médiatrice a traité l'évaluation d'impact sur le développement durable dans l'accord Union européenne -Mercosur, l'évaluation des projets

gaziers au titre des projets d'intérêt commun (PIC), ou encore la divulgation d'informations environnementales par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) (25% des plaintes) ;

- *accès aux documents* : à titre d'illustration, citons le montant des frais divers lors d'une visite officielle du Président de la Commission pour le sommet du G20 à Buenos Aires, ceux engagés par le Comité Economique et Social lors d'un voyage d'affaire à Shanghai, ou encore les accords conclus par EUROPOL avec les Etats-membres sur la criminalité transfrontalière. Sans oublier une question récurrente : celle de l'accès aux emails de services et à la messagerie textuelle instantanée des décideurs politiques de l'UE... ;
- *nomination de l'encadrement des institutions* : depuis des années déjà, la Médiatrice s'intéresse au mécanisme des « revolving doors » plus communément appelées « portes à tambour » ou « pantoufles » pour les cadres supérieurs ou intermédiaires de l'UE, qui acceptent un poste dans le secteur privé (ou vice versa). Cette situation accroît en effet la méfiance -pour dire le moins- des citoyens vis-à-vis de l'impartialité et de la crédibilité de nos institutions.

On se souviendra du débat public qui a suivi le départ du Président Barroso vers la banque Goldman Sachs à l'issue de ses mandats. Depuis lors, la Médiatrice est notamment intervenue pour stigmatiser la procédure de nomination d'un Secrétaire Général de la Commission. Une enquête est également en cours sur le rôle de l'ancien commissaire Oettinger au sein d'un cabinet de conseil en communication.

En août 2020, suite au transfert d'un directeur exécutif vers l'Association pour les marchés financiers en Europe, l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) a pris des mesures, notamment la suppression de l'accès aux données confidentielles deux mois avant le départ de l'intéressé.



L'Agence européenne de défense a aussi fait l'objet d'une enquête de ce type.

Au-delà de ce survol, ce Rapport semble donc bien marquer un tournant face à la haute fonction publique européenne.

Suite à l'accumulation de dossiers de ce type, la Médiatrice a décidé de lancer en mai 2021 une enquête d'initiative d'envergure sur cette situation au sein de la Commission.

Mais laissons la Médiatrice européenne et ses services travailler et rendre leurs conclusions... Puis, à l'aune des résultats de cette enquête, nous reviendrons sur ce thème touchant à l'éthique de nos institutions, thème qui avait d'ailleurs déjà été évoqué à l'occasion des débats de l'Assemblée générale de l'AIACE Internationale, à Lisbonne en 2019, sur l'avenir de la Fonction publique européenne....

Pour conclure, je voudrais vous rappeler que notre expérience de vie au service des institutions européennes fait de nous des témoins avertis sur plus de 40 années écoulées de la construction européenne. A ce titre, nous sommes pleinement qualifiés pour contribuer au processus engagé par la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Ne nous en privons pas !!!



Ambroise PERRIN
membre du Comité

NOS MEMBRES ÉCRIVENT



Anne HARRIS
membre du Comité et du Bureau élargi

NOTE DE LECTURE

Deux livres sont publiés cette année, par deux collègues dans deux genres bien différents.

Anne Harris, (Gironde, Aquitaine) nous raconte dans « UNSPOKEN » l'histoire d'une jeune femme contrainte d'abandonner son enfant et sa recherche pour le retrouver. Une culture du silence où les vérités gênantes sont cachées ou ignorées. Ambroise Perrin, (Bas-Rhin, Grand Est) présente ce livre.

Yves Gazzo, (Hérault, Occitanie) nous narre dans son dernier livre « LE CAR » son expérience en tant qu'ambassadeur de l'Union européenne à Paris au travers du vécu de sa voiture de fonction qui a transporté beaucoup de monde à cette époque et du beau monde ! Jacques Vonthron, (Haute Garonne, Occitanie) présente ce livre.

Nos deux collègues auteurs sont disposés à participer à des séances de signature dans une librairie indépendante ou dans une bibliothèque locale. Si vous êtes intéressé(e) à en organiser, veuillez prendre contact directement avec l'une ou l'autre. Il serait bien dans un tel cas de leur prévoir un hébergement gratuit !



"UNSPOKEN" de ANNE HARRIS

Le silence de la mère

Le silence est-il une absence de mémoire ? Dans tous les pays il y a des périodes d'histoire muettes qui deviennent des traumatismes collectifs.

En Irlande, il y a 50 ans, quand une fille non mariée de 19 ans était enceinte, elle allait accoucher dans une institution, le nouveau-né était de suite adopté, et la maman retournait jeune fille à ses études. « C'était comme cela à l'époque, pas de question ni de contestation, et on n'en parlait plus après ». Unspoken.

Notre collègue Anne Harris a fait un récit de cette réalité moyenâgeuse pour décrire une grossesse, une naissance, une adoption subie et une longue quête de rédemption. Dans la banalité quotidienne de la province de Cork, les mères toutes seules ne sont pas des mères courage. Elles sont muettes, anéanties par des familles pétries de conservatisme, par des religieuses catholiques parfois

tyranniques et par un État complice de ce tabou des naissances hors mariage pour justifier une horreur organisée.

En janvier 2021, le Premier ministre irlandais a présenté les excuses de l'Etat à des mères célibataires et à leurs enfants qui furent dissimulés hors de la société par des adoptions imposées au sein d'institutions connues sous le nom de « Mother and Baby Homes ». L'homme d'état a évoqué une culture du silence enracinée dans une société patriarcale pratiquant une profonde oppression à l'égard des femmes et il a évoqué « un chapitre sombre, difficile et honteux » de l'histoire de l'Irlande.

La découverte en 2014 des traces de plus de 800 dépouilles d'enfants ensevelies dans une fosse septique aux alentours d'une de ces institutions à Tuam, dans le Galway, provoqua une immense stupéfaction et une indignation générale. Le gouvernement mit alors en place une commission d'enquête sur le fonctionnement de ces institutions gérées par les Eglises et subventionnées par l'Etat. Le rapport qui vient d'être publié, en 2021, totalise 2865 pages, il est accablant, et selon le premier ministre, les récits des témoins et survivants rendent sa lecture souvent « déchirante ». Il aura fallu attendre le 25 mai 2018 pour que l'Irlande abroge l'interdiction constitutionnelle de l'avortement.

Anne Harris construit cette histoire avec un habile détachement pour raconter la terreur du déshonneur familial et la honte personnelle, qui font fuir les mamans non mariées au loin à l'étranger. Son héroïne trouve sa voie dans les organisations internationales, milieu que la romancière connaît bien pour avoir été membre au Parlement européen du premier cabinet de la présidente élue au suffrage universel, en 1979. « Je n'en ai pas parlé à l'époque à Simone Veil la présidente ». Simone Veil, la ministre de la dépénalisation de l'avortement en France. « Je l'ai accompagnée un jour en mission à Dublin, à l'invitation d'un mouvement féministe. Il y eut une manifestation anti-avortement, avec des gens qui hurlaient en exhibant des fœtus dans des bouteilles, nous étions terriblement choquées, je mourais de honte. J'avais quitté mon beau pays en raison de cela, l'Eglise et l'intolérance » rappelle Anne Harris.

Un demi-siècle pour écrire ce livre et se débarrasser de ces mots sales et coupables, « enfant illégitime de mère

célibataire ». Anne Harris évoque le prêtre de la paroisse qui conseille le « ni vu ni connu » et l'assistante sociale impassible de l'agence d'adoption. *Unspoken* n'est pas un réquisitoire car la narratrice jongle subtilement avec les ressorts de la littérature pour alterner les souvenirs dialogués de son personnage et des rebondissements qui s'avèrent passionnants, dignes d'une série. Une famille de malotrus à Londres, un voisin musicien amoureux, les copines du couvent venues comme elle « livrer le colis ». Un monde de commérages où l'on tricote de la laine jaune vif pour ne pas choisir entre le bleu et le rose. L'accouchement, droguée à la péthidine et le retour à l'Université la semaine suivante, « comme s'il ne s'était rien passé », pour bluffer au poker et réciter des poèmes d'amour de Joyce. Et les années qui passent et les souvenirs qui s'estompent et deviennent insipides, et le lecteur a les larmes aux yeux. Et si l'on croit voir son enfant dans chaque enfant, on écoute quand même la psychologue qui assène que non, vous avez « la vie devant soi ». Vous êtes toujours coupable : « vous rencontrerez un garçon bien, vous vous rangerez, vous aurez d'autres enfants ».

Quand Anne Harris quitta le Parlement européen en 1997 pour rentrer en Irlande, ses collègues furent surpris ; peu savaient qu'elle partait renouer avec ce fils retrouvé après de longues années de recherches.

Anne Harris a dédié son livre à ses quatre fils, comme un encouragement au dialogue, une lueur d'espoir destinée à ceux qui cherchent à renouer des liens.

Le choix de la fiction a été selon ses propres mots « moins difficile pour écrire, et pour le lecteur, certainement plus facile à lire ». La presse irlandaise a relevé la finesse et le réalisme de sa vivante description des années 1970 à Dublin et à Londres. L'humour discret de Anne Harris est certainement la clé de ce roman perspicace où le lecteur ne doit rien juger ni la narratrice se condamner.

Unspoken : Ce dont on ne parlait pas de A.M. Harris est disponible en version française en ebook et en broché sur Amazon et d'autres plateformes avec le numéro ISBN 978-2-9573666-6-8

On peut également le commander dans certaines librairies indépendantes.



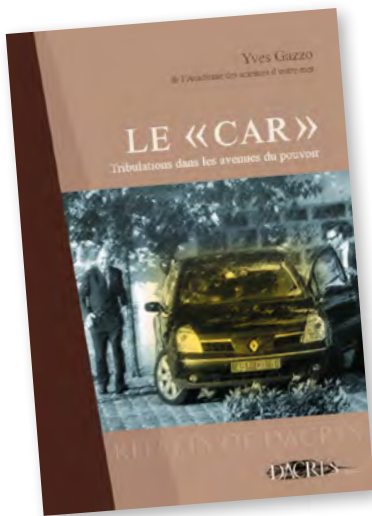
Jacques VONTHRON
membre du Comité

NOS MEMBRES ÉCRIVENT



Yves Gazzo
(Hérault, Occitanie)

NOTE DE LECTURE



"LE CAR" de YVES GAZZO

La dernière production littéraire de notre collègue Yves Gazzo (conseiller municipal de Sainte Eulalie de Cernon dans l'Aveyron) est la chronique d'une automobile, témoin malgré elle des « choses de la vie politique » dans la capitale française au temps où une « multinationale » européenne (à savoir l'Union européenne) composait avec ses différentes "filiales" à savoir nos États membres, pas n'importe quelle automobile mais celle de fonction de la Représentation. Il a fallu à Yves Gazzo 10 années pour boucler ce récit de ses tribulations dans les allées du pouvoir. A partir de souvenirs de situations saugrenues, surprenantes parfois cocasses malgré les tensions de l'époque (référendum sur le projet de constitution européenne, crise financière de 2008, préparation du traité de Lisbonne, crise géorgienne etc ...). « Le car » est principalement un hommage posthume à Mickael que nous décrit l'auteur comme un homme de grande

qualité et qui fut son chauffeur pendant son séjour à Paris à la tête du Bureau de Paris de 2003 à 2009. C'est aussi un remerciement décalé dans le temps aux membres de l'équipe. Tous ont permis à la Représentation Permanente (REP) de rayonner en son temps et avec son temps, grâce aussi à l'engagement sans faille du personnel local, auquel cet ouvrage rend hommage avant tout et à Mikael en particulier, un homme apprécié de tous dans une représentation apaisée et solidaire entre les membres du personnel.

Et c'est enfin le constat que les « petites mains » ont souvent des comportements humains qui dénotent avec ceux observés de la part des « grands » de ce monde. Grande fut la tristesse de l'auteur lorsque son "interprète", Mikael qui conduisait et savait faire raconter au « car » les petits secrets de l'habitable, perdit la vie brutalement en faisant une roue arrière à moto. Ainsi prit fin cette chronique d'une voiture intelligente témoin malgré elle des petites histoires dans la grande Histoire.

Revenons au déroulé du livre, le narrateur, Jean Claude (nom d'emprunt) en poste aux Etats Unis à la fin des années 70, - une période chahutée avec entre autres le renversement du Chah d'Iran, les otages de l'ambassade américaine à Téhéran et l'arrivée de Ronald Reagan au pouvoir, - y découvre « le car » dénomination d'une petite française, la R5 (ou la Renault 5) destinée à attirer malgré tout une clientèle habituée aux « saloon cars » spacieux et gros consommateurs d'essence.

Bien des années plus tard, le narrateur se retrouve à la tête du Bureau de Paris, boulevard saint Germain. « Jean Claude » n'y disposait que de deux véhicules de fonction et de service ; l'un de ces deux véhicules



(« le Car ») était utilisé à l'occasion de la visite des « administrateurs » (à savoir les Commissaires) de la « multinationale » “qui se rendaient dans la capitale française à un rythme effréné (250 passages par an en moyenne !) ; ceci donnait lieu à des tensions entre « administrateurs » soucieux d'utiliser cette automobile confortable, symbole du pouvoir, de l'autorité des exécutifs.

Le stress du véhicule était conséquent : conduite dans les embouteillages, escortes, pas d'heure pour « chauffer » ces personnalités qui décident en partie de notre avenir mais aussi capables de comportements inélegants voire vindicatifs. L'une de ses compensations était que le conducteur du « car » pouvait communiquer avec le véhicule et ainsi commenter les commentaires, les confidences en riant sous cape parfois !

Et ce n'était pas la matière qui manquait : la « multinationale » s'élargissait, 10 nouveaux « administrateurs » allaient ainsi faire leurs premiers pas en son sein (pays de l'Europe centrale) ; ce n'était pas du goût du président Français de l'époque ; ce dernier qui avait été à l'origine de l'appel de Cochin agitait à présent la crainte du « plombier polonais » ; il cherchait en 2004 /2005 à couler le projet de nouvelle charte pour la « multinationale » ; il égratignait au passage l'un des « administrateurs » “ coupable d'une directive sur le détachement des travailleurs dans l'espace européen ceci pour mieux enfoncer le clou ; et en effet le projet de charte fut rejeté par referendum. Ce fut son successeur qui s'employa à sortir de l'impasse institutionnelle. Il n'était que ministre de l'intérieur à l'époque et à l'occasion d'un déjeuner place Beauvau, il déclina tout son programme pour le futur devant les cinq convives

médusés et il réussit son coup une fois élu ! Son hyper activité et son éclectisme dans ses requêtes avaient de quoi en décoiffer plus d'un : obtenir un taux de TVA réduit pour les restaurateurs, les tours de passe-passe avec son homologue britannique pour sortir de la crise financière de 2008, la crise russo-géorgienne etc ...

Le président de la « multinationale », portugais, francophone et francophile essayait de contenir, souvent avec brio, les écarts, les demandes de ses « administrateurs ». Ces derniers essayaient, en se poussant du coude, de se garantir les bonnes grâces du Président ; quitte à se retrouver sans sa valise d'effets personnels après avoir quitté précipitamment le palace cannois afin d'être sûr de prendre le même aéronef que le Président, qui rentrait à Bruxelles après une visite éclair. On se souvient, par exemple, de son discours en français à l'assemblée nationale et sa réplique à un député membre du Parti Communiste qui l'avait interrompu ; « Vous me faites penser au malade imaginaire » de Molière lui avait rétorqué l'ancien premier ministre portugais.

Le rythme devenait infernal mais grâce à une unité retrouvée, presque totale du personnel de son bureau « Jean Claude » arrivait à faire face tant bien que mal à la tâche malgré les embûches.

En somme après en avoir tourné la dernière page, le récit d'Yves Gazzo s'avère être un témoignage de la vie en Délégation que beaucoup d'entre nous pourront apprécier avec leurs souvenirs.

« Le Car » de Yves Gazzo disponible aux Éditions DACRES en commande sur leur boutique ou sur leur site www.dacres.fr (depuis décembre 2020)

IN MEMORIAM FRANÇOIS JANVIER



Chers membres,
Chers amis,

J'ai le triste privilège de vous faire part du décès de François Janvier, notre ami, délégué dévoué à l'Île-de-France et ex-trésorier de l'AIACE-France durant de nombreuses années. François s'est éteint début août à Paris après une longue lutte contre la leucémie et ses funérailles ont eu lieu le vendredi 13 août à l'église Sainte Marie Mère de Dieu de Saint-Fargeau-Ponthierry. L'AIACE y fut représentée pour honorer sa mémoire et a versé un don aux institutions qu'il a lui-même désignées.

Je suis arrivé au Comité de notre association à peu près en même temps que lui et ai pu apprécier son constant engagement, dévouement ainsi que sa rigueur dans l'exercice de ses mandats. L'AIACE-France perd un de ses grands serviteurs. Je ne pourrais trouver de meilleurs mots à son égard que Marie-Jeanne Maurage sa collègue ex-déléguée Île-de-France qui le côtoyait régulièrement et Anne Harris, ancienne présidente :

« Si engagé pour l'Europe, les questions sociales et l'AIACE où il fut pendant huit ans le délégué adjoint Île-de-France, puis le trésorier de l'AIACE France, puis le trésorier de l'AIACE Île-de-France. Sa sollicitude pour nos collègues parisiens en demande d'aide a été sans faille. Tant que j'ai été déléguée Ile de France, j'ai toujours pu compter sur lui. Son départ, après des mois de lutte contre la leucémie, me laisse, moi aussi, dans une très grande tristesse. »

"François était un collègue pour qui j'avais beaucoup d'estime, toujours disponible, toujours souriant et agréable. Il a exercé ses fonctions de trésorier d'AIACE France avec rigueur et compétence. Il laissera un grand vide autour de lui et son sourire nous manquera à tous."

Unis dans la tristesse de ce départ.

Portez-vous bien.

René GUTH
Président de l'AIACE France



LE SECRÉTARIAT AIACE FRANCE

Guénolée LEGROS
Secrétaire AIACE France

Rappel de la permanence du secrétariat :

Une matinée de plus de permanence téléphonique : le **vendredi matin**. Vous bénéficiez désormais de 3 jours de présence au secrétariat aux horaires habituels de 9 heures à 13 heures les lundis, mercredis et vendredis matin.

Un suivi des messages en dehors des heures de permanence est assuré sur une base régulière par des bénévoles. Les urgences sont traitées en priorité.

Possibilité d'obtenir une carte d'adhérent plastifiée pour ceux qui n'en ont pas encore fait la demande et pour les nouveaux adhérents. Elle a pour objectif de faciliter la communication avec les hôpitaux lors des admissions d'urgence. Pour l'obtenir, il vous suffit d'envoyer au secrétariat, en mentionnant vos nom, prénom et numéro de pension, une photo d'identité en format JPG ou JPEG par email de préférence sinon par courrier au 12, avenue d'Eylau 75116 PARIS. La création des cartes se fait par lot de 50 et donc les délais d'impression sont de plusieurs semaines.

Coordonnées du secrétariat :

AIACE-France
12 avenue d'Eylau
75116 - PARIS
Tél : 01 47 55 82 29
E-mail aiace.france@wanadoo.fr
Site Internet www.aiace-fr.eu

A VOS PLUMES !

Chères Lectrices et Chers Lecteurs,

Vous avez apprécié ce numéro de l'INFO, dites-le nous succinctement avec d'éventuelles suggestions (cela nous intéresse). La lecture de cet opuscule vous a ennuyé ou même déplu, n'hésitez-pas à nous l'écrire !

Vos commentaires les plus pertinents seront publiés dans notre prochain numéro.

Encore mieux Nous aimerions compléter notre sélection d'articles par vos écrits (ou interviews) ! Que vous ayez vécu ou ayez été témoins d'une belle expérience locale culturelle, associative, sociale, sportive, humanitaire, politique, ... (au choix) à partager avec notre groupe de retraités européens, merci de nous suggérer un projet d'article. Le Bureau prendra en compte vos suggestions lors de la préparation du prochain sommaire.

Enfin n'oubliez pas que nos deux auteurs (articles dans ce numéro) sont disposés à participer à des séances de signature que vous organiserez localement.



L'info

Bulletin de liaison de la Section FRANCE de l'AIACE



PASSE SANITAIRE EUROPÉEN

(PAGE11)